



Assemblée générale

Distr. générale
24 décembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 163 de l'ordre du jour

Financement de l'Opération hybride

Union africaine-Nations Unies au Darfour

**Exécution du budget de l'Opération hybride Union
africaine-Nations Unies au Darfour pour l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019**

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	6
A. Considérations générales	6
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la mission	16
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	17
E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays	18
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	19
III. Exécution du budget	60
A. Ressources financières	60
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	61
C. Évolution des dépenses mensuelles	61
D. Autres produits et ajustements	62
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	62
F. Contributions non budgétisées	63

* Nouveau tirage pour raisons techniques (13 mars 2020).



IV.	Analyse des écarts	63
V.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	66
VI.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/278 B	67

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (exercice 2018/19) et l'objectif de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (appui au processus de médiation, protection des civils, appui au règlement des conflits communautaires par la médiation et appui).

La MINUAD a engagé des dépenses d'un montant de 715,0 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, soit un taux d'exécution du budget de 99,9 %, contre 908,3 millions de dollars et un taux d'exécution de 99,7 % en 2017/18.

Le solde inutilisé, d'un montant de 0,5 million de dollars, tient essentiellement au fait que les dépenses opérationnelles ont été inférieures de 18,4 millions de dollars aux prévisions, principalement en raison de dépenses moins élevées que prévu au titre du combustible pour groupes électrogènes et de coûts de fret moins importants que prévu en raison de l'utilisation de ressources internes pour le transport de marchandises. La sous-utilisation des crédits a été largement contrebalancée par le fait que les dépenses au titre du personnel civil ont été supérieures de 12,8 millions de dollars aux prévisions, principalement en raison de dépenses communes plus élevées que prévu pour le personnel recruté sur le plan national et de dépenses liées aux militaires et au personnel de police supérieures de 5,0 millions de dollars aux prévisions, qui s'expliquent principalement par le paiement de 12 millions de dollars pour le règlement contentieux d'un différend concernant un contrat de fourniture de rations.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	338 262,4	343 272,5	(5 010,1)	(1,5)
Personnel civil	203 846,1	216 654,0	(12 807,9)	(6,3)
Dépenses opérationnelles	173 414,2	155 051,1	18 363,1	10,6
Montant brut	715 522,7	714 977,6	545,1	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	19 178,1	21 180,6	(2 002,5)	(10,4)
Montant net	696 344,6	693 797,0	2 547,6	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	715 522,7	714 977,6	545,1	0,1

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif prévu^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	60	60	—
Contingents	6 650	6 691	(0,6)
Police des Nations Unies	806	795	1,4
Unités de police constituées	1 638	1 551	5,3
Personnel recruté sur le plan international	668	600	10,2
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs(trices) recruté(e)s sur le plan national	159	148	6,9
Services généraux	1 504	1 461	2,9
Volontaires des Nations Unies			
Recrutés sur le plan international	112	106	5,4
Recrutés sur le plan national	4	4	—
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	16	15	6,3
Personnel recruté sur le plan national	81	76	6,2
Personnel fourni par des gouvernements	6	6	—

^a Effectif moyen prévu.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif prévu, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget de fonctionnement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (exercice 2018/19), que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 16 mars 2018 (A/72/794), s'élevait à un montant brut de 782 590 500 dollars (montant net : 760 818 100 dollars). Ce projet de budget couvrait 142 observateurs militaires, 8 593 membres de contingents, 960 membres de la police des Nations Unies, 1 540 membres d'unités de police constituées, 673 membres du personnel recruté sur le plan international, 1 558 membres du personnel recruté sur le plan national, 97 agents occupant des emplois de temporaire (autres que pour les réunions), 109 Volontaires des Nations Unies et 6 membres du personnel fourni par des gouvernements.
2. Dans son rapport du 7 mai 2018, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 771 356 900 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (A/72/789/Add.7, par. 42).
3. L'Assemblée générale, par sa résolution 72/259 B, a autorisé le Secrétaire général à engager, au titre de l'Opération, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018, des dépenses d'un montant maximum de 385 678 500 dollars, compte tenu de l'examen stratégique mené par le Secrétaire général. L'Assemblée a prié ce dernier de lui présenter, durant la partie principale de sa soixante-treizième session, un projet de budget révisé pour l'exercice 2018/19 qui tienne compte de toutes décisions qui seraient prises par le Conseil de sécurité.
4. Le budget révisé de fonctionnement de la MINUAD pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 5 novembre 2018 (A/73/488), s'élevait à un montant brut de 727 522 700 dollars (montant net : 708 344 600 dollars). Ce projet de budget couvrait le retrait progressif des agents en tenue et du personnel civil en vue d'atteindre un effectif maximal de 35 observateurs militaires, 4 015 membres de contingents, 760 membres de la police des Nations Unies, 1 740 membres d'unités de police constituées, 531 membres du personnel recruté sur le plan international, 878 membres du personnel recruté sur le plan national, 97 agents occupant des emplois de temporaire (autres que pour les réunions), 68 Volontaires des Nations Unies et 6 membres du personnel fourni par des gouvernements.
5. Dans son rapport du 13 décembre 2018, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 725 522 700 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 (A/73/656, par. 38).
6. Dans sa résolution 73/278 A, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 715 522 700 dollars (montant net : 696 344 600 dollars) destiné à financer le fonctionnement de l'Opération pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, comprenant le crédit d'un montant brut de 385 678 500 millions de dollars qu'elle avait déjà autorisé dans sa résolution 72/259 B. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

7. Le mandat de la MINUAD a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1769 (2007) et prorogé dans des résolutions ultérieures du Conseil. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2425 (2018) et 2429 (2018).

8. La MINUAD a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à un règlement politique viable et d'assurer une sécurité durable au Darfour.

9. Dans le cadre de cet objectif général, la MINUAD a contribué à un certain nombre de réalisations en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, groupés par composante : appui au processus de médiation, protection des civils, appui au règlement des conflits communautaires par la médiation et appui.

10. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2018/19, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

11. Au cours de la période considérée, l'approche systémique pour le Darfour a servi de fil directeur aux opérations de la MINUAD, conformément à la résolution 2429 (2018) du Conseil de sécurité. Cette approche était axée sur le maintien de la paix dans la région du Jebel Marra et sur un concept de transition de solutions durables aux facteurs de conflits dans le reste du Darfour pour empêcher la résurgence du conflit et permettre au Gouvernement, à l'équipe de pays des Nations Unies, à la société civile et aux acteurs de la communauté internationale de préparer le retrait de l'Opération.

12. En matière de maintien de la paix, la MINUAD a mis l'accent sur la médiation dans le cadre du processus politique et s'est concentrée, au niveau local, sur la protection des civils, l'enlèvement des restes explosifs de guerre et les secours d'urgence, en coordination avec l'équipe de pays pour l'action humanitaire. Les activités de maintien de la paix se sont déroulées essentiellement à l'intérieur et autour de la zone d'affrontements entre les forces gouvernementales et des éléments de l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid dans la région du Jebel Marra, où étaient établies 13 bases d'opérations, dont le nouveau quartier général de la MINUAD, qui se trouve à Zalingei (Darfour central) depuis le 1^{er} janvier 2019.

13. Le concept de transition était axé sur la recherche de solutions durables aux principaux facteurs de conflit dans un délai de deux ans, dans le cadre de quatre domaines : a) l'état de droit (police, justice et système pénitentiaire), b) la résilience et les moyens de subsistance/solutions durables pour les populations déplacées et les communautés d'accueil, c) l'accès immédiat des populations déplacées aux services de base et d) les droits de l'homme. Ce concept a été adopté après plusieurs mois d'étroites consultations entre la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies sur la mise en place d'un mécanisme de collaboration pour le transfert des tâches. Le mécanisme convenu, qui porte sur les fonctions de liaison avec les États et au moyen duquel une approche commune a été adoptée pour la planification, la mise en œuvre

et le suivi des programmes conjoints et l'établissement de rapports sur les activités menées dans les domaines susmentionnés, a été mis en place en janvier 2019 dans les quatre états-majors de secteur du Darfour septentrional, du Darfour méridional, du Darfour oriental et du Darfour occidental.

Médiation entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés non signataires sur la base du Document de Doha pour la paix au Darfour

14. Au cours de la période considérée, le Représentant spécial conjoint Union africaine-ONU pour le Darfour a continué de soutenir le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine en fournissant des conseils à son président et à son équipe. Le Représentant spécial conjoint s'est entretenu directement avec le Gouvernement soudanais, l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi et le Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim, et les a encouragés à signer l'accord de négociation préalable en vue de la négociation d'un accord de paix global. Le 9 juillet 2018, le Représentant spécial conjoint a tenu des consultations à Khartoum avec l'Envoyé présidentiel pour les négociations et les communications diplomatiques, l'Ambassadeur d'Allemagne au Soudan et le Chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis d'Amérique, au cours desquelles il a évoqué la nécessité de faire savoir aux parties qu'il était urgent d'achever la phase de négociation préalable et d'entamer des discussions sérieuses sur les questions de fond, conformément à l'Accord relatif à la feuille de route pour la fin des conflits au Soudan.

15. Le Représentant spécial conjoint a poursuivi ses efforts pour parvenir à un accord de négociation préalable entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés du Darfour. Le 16 juillet 2018, le Gouvernement a répondu favorablement à la proposition du Représentant spécial conjoint concernant la création de nouveaux mécanismes indépendants pour la mise en œuvre des accords ultérieurs entre les parties. L'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi et le Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim ont accepté le Document de Doha pour la paix au Darfour comme base des futures négociations, à condition que toutes les questions que les mouvements armés considèrent comme essentielles pour une paix durable au Darfour et au Soudan soient ouvertes à la négociation et qu'un nouveau mécanisme indépendant de mise en œuvre soit créé.

16. Une réunion organisée par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine s'est tenue du 12 au 14 août 2018, à Addis-Abeba, afin d'évaluer l'état d'avancement du processus de médiation et de définir les étapes suivantes concernant les relations avec les mouvements armés. Les participants ont également examiné les mesures qui pourraient être prises par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité des Nations Unies pour pousser les parties à prendre des mesures concrètes en vue de parvenir à un accord définitif. En outre, la Fondation Berghof a organisé une réunion, qui s'est tenue du 31 août au 1^{er} septembre, dans le cadre des efforts actuellement déployés pour surmonter les difficultés relatives à l'accord de négociation préalable. Le Représentant spécial conjoint a assisté aux deux réunions.

17. Le 6 décembre 2018, grâce à l'engagement constant du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et du Représentant spécial conjoint, le Gouvernement soudanais, le Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi ont conclu à Berlin un accord de négociation préalable en présence du Ministre fédéral allemand des affaires étrangères et de la troïka (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis et Norvège). Les parties ont convenu que le Document de Doha pour la paix au Darfour servirait de base aux futures négociations de paix et que les

questions que les mouvements armés jugent essentielles pour une paix durable et viable seraient ouvertes à la négociation. Elles ont convenu également que, sous réserve de négociations et d'un accord, elles établiraient de nouveaux mécanismes indépendants de mise en œuvre d'un futur accord et que les négociations sur les questions de fond seraient précédées d'un accord de cessation des hostilités. Les deux mouvements armés se sont toutefois retirés des pourparlers prévus avec le Gouvernement soudanais, par solidarité avec les manifestants antigouvernementaux. Néanmoins, le Représentant spécial conjoint a continué de s'engager avec les parties et les autres acteurs afin de chercher à sortir de l'impasse.

Appui à la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour

18. Au cours de la période à l'examen, les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour ont été limités, les commissions chargées de la mise en œuvre du Document de Doha et le Fonds de reconstruction et de développement du Darfour ayant continué de se heurter à des difficultés financières et en matière de ressources humaines, et de pâtir d'une présence insuffisante au Darfour. Le Représentant spécial conjoint a tenu une réunion avec les présidents des commissions concernées en septembre 2018, au cours de laquelle des discussions ont eu lieu sur les activités en cours, les problèmes rencontrés et les prochaines étapes.

19. Le Comité de mise en œuvre du processus de dialogue et de consultation interne au Darfour, en collaboration avec la MINUAD, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Qatar, l'Union européenne et les instituts d'études sur la paix et le développement dans les cinq États du Darfour, a organisé une conférence de deux jours qui s'est tenue les 16 et 17 décembre 2018 dans tout le Darfour, à l'intention des personnes déplacées à Nyala, dans l'État du Darfour méridional. La conférence a permis aux déplacés de partager leurs points de vue sur les causes profondes du conflit et les recommandations pour une paix durable au Darfour, qui portent sur le retour des déplacés en toute sécurité, l'occupation des terres et la propriété foncière, la fourniture de services de base, l'indemnisation, la sécurité et les possibilités d'emploi.

20. La réunion du comité chargé du processus de dialogue et de consultation interne au Darfour s'est tenue à Khartoum le 13 août 2018, avec pour objectif de résoudre les problèmes liés au processus de mise en œuvre du Document de Doha. Le conseil a noté que le financement et la reconfiguration actuelle de la MINUAD étaient des défis majeurs pour la réussite du processus et a appelé tous les donateurs et partenaires, y compris le Gouvernement soudanais, le Qatar et l'Union européenne, à maintenir leur appui financier afin que le processus puisse être mené à terme comme prévu.

21. Afin de trouver une solution aux problèmes de mise en œuvre du Document de Doha, la MINUAD a participé à une réunion sur la Stratégie de développement du Darfour, organisée le 24 février 2019 par l'équipe de pays des Nations Unies. À cette occasion, des discussions ont eu lieu sur les difficultés liées à la Stratégie et les décisions prises pour relancer le processus. Un atelier de lancement a par la suite été organisé à Khartoum, le 7 mars 2019, avec la participation d'interlocuteurs du Gouvernement soudanais, de partenaires internationaux et d'une équipe de consultants, afin d'initier le processus de révision et de restructuration de la Stratégie. Il a permis aux participants de réfléchir aux axes de travail pour le processus d'examen ainsi qu'aux échéances du processus de révision.

22. Au cours de la période considérée, tous les ex-combattants des parties signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour (le Mouvement pour la libération et la justice et le Mouvement pour la justice et l'égalité) ont été démobilisés et pleinement intégrés dans la police et les forces armées soudanaises, ainsi que dans les ministères et organismes civils. La Commission du cessez-le-feu a continué de

soutenir le processus de désarmement, de démobilisation et d'intégration, tandis que les efforts visant à mettre en place des mesures de sécurité permanentes se sont poursuivis.

Protection des civils et appui à l'acheminement de l'aide humanitaire

23. Au cours de la période considérée, la MINUAD a renforcé sa double démarche combinant des activités de protection relevant du maintien de la paix et de la consolidation de la paix, en mettant l'accent sur l'appui lié à la fourniture de solutions durables pour les personnes déplacées et leur retour volontaire, l'appui à la mise en place d'un environnement protecteur et la facilitation de l'aide humanitaire.

24. La MINUAD a renforcé ses relations de travail avec l'équipe de pays des Nations Unies par ses fonctions de liaison avec l'État en mettant en œuvre des projets de protection conjoints et en menant des activités conjointes de suivi de la protection. Dans le cadre de la phase de transition, des efforts ont été faits pour favoriser une approche globale et intégrée de la protection des civils en combinant le plaidoyer politique, l'appui à un environnement sûr et la fourniture d'une protection physique, en réduisant progressivement la dépendance à l'égard de cette dernière et de la protection par la présence de personnels de l'Opération sur le terrain.

25. Dans le domaine de la consolidation de la paix, grâce à ses fonctions de liaison avec l'État en matière de protection, la MINUAD a pu travailler en étroite collaboration avec les autorités nationales et locales et la société civile. Le personnel de la MINUAD qui était intégré au sein du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a continué de soutenir la mise en œuvre de projets liés à la résilience et aux solutions durables pour les populations déplacées et les communautés d'accueil, de renforcer les activités de protection menées par les organismes des Nations Unies, de faciliter le transfert progressif de la mémoire institutionnelle de l'opération vers le secteur de la protection humanitaire et de mettre au point des mécanismes d'alerte précoce grâce à des analyses conjointes des conflits qui ont permis d'orienter les réponses des organismes des Nations Unies. En outre, afin d'évaluer les lacunes éventuelles en matière de protection et d'évaluer l'impact du retrait de la MINUAD sur les populations du Darfour septentrional, du Darfour méridional, du Darfour oriental et du Darfour occidental, le HCR et les équipes de protection de la MINUAD ont surveillé conjointement les zones où l'opération avait cessé ses activités.

26. Dans la région du Jebel Marra, le volet des opérations de maintien de la paix consacré à la protection des civils a été mis en œuvre en recourant à des patrouilles militaires comme moyen de dissuasion. Les priorités en matière de protection étaient la médiation intercommunautaire, le soutien à la police de proximité, la protection des civils, y compris des observateurs des droits de l'homme, le plaidoyer pour favoriser l'instauration d'un espace humanitaire et la facilitation de l'aide humanitaire.

27. Les changements politiques liés à l'éviction de l'ancien Président, Omar Al-Bashir, ont eu des conséquences sur la protection des civils au Darfour pendant la période à l'examen. Les mouvements de protestation survenus à Khartoum ont déclenché des manifestations similaires dans tout le Darfour, qui ont tourné à la violence dans un certain nombre de cas. Alors que les préoccupations et les difficultés en matière de protection des civils directement liées aux changements politiques ont continué de croître dans tout le Darfour, la MINUAD a intensifié ses efforts de promotion de la protection des civils auprès des autorités soudanaises et a renforcé l'engagement politique et le dialogue avec toutes les parties prenantes afin de désamorcer les tensions.

28. La MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies ont exécuté conjointement le mandat de l'Opération en matière d'état de droit en assurant la liaison avec les autorités dans quatre États du Darfour. Les principales activités menées dans le cadre de ce mécanisme au cours de la période considérée ont consisté à consolider l'autorité de l'État, à renforcer les institutions chargées de faire régner l'état de droit dans les domaines judiciaire et pénitentiaire, et à fournir un appui aux dispositifs locaux de règlement des différends, notamment les tribunaux ruraux, afin d'améliorer le respect du principe de responsabilité et de limiter les conflits intercommunautaires. L'Opération n'a pas pu procéder à certaines des améliorations prévues dans l'infrastructures des institutions chargées de faire régner l'état de droit, en raison de la crise économique qui sévissait dans le pays et du manque de liquidités qui en a résulté au niveau local, ainsi que des événements politiques imprévus qui se sont produits au cours du quatrième trimestre de la période à l'examen. L'Opération s'est concentrée sur l'appui aux communautés et sur le renforcement de la capacité des institutions locales à traiter les problèmes sur le terrain, en s'appuyant sur une approche fondée sur les droits de l'homme.

29. Au cours de la période considérée, la MINUAD a continué de surveiller, vérifier et signaler les violations des droits de l'homme et les abus, y compris la violence sexuelle et fondée sur le genre. L'Opération a contrôlé le respect, par le Gouvernement soudanais, de ses obligations internationales en matière de droits de l'homme et a attiré l'attention des autorités sur des questions préoccupantes relatives aux droits de l'homme. L'Opération a également fourni un appui à la Commission nationale des droits de l'homme et au Bureau du Procureur spécial chargé des crimes commis au Darfour afin de renforcer leur capacité à remplir leur mandat en matière de protection des droits de l'homme, en facilitant l'organisation d'ateliers pour les procureurs, les avocats, les dirigeants communautaires, les femmes et les jeunes dans tout le Darfour. La MINUAD a aidé les pouvoirs publics et des organismes non étatiques, y compris des acteurs issus de la société civile, à mieux intégrer les droits de l'homme à leurs travaux et a mobilisé les comités des États chargés de la lutte contre la violence à l'égard des femmes en dispensant à leur intention une formation sur les normes et stratégies internationales de lutte contre la violence sexuelle et sexiste.

30. Au cours de la période considérée, la MINUAD a organisé plusieurs campagnes à l'intention du public et des ateliers de renforcement des capacités dans toute la région du Jebel Marra, afin de renforcer la sensibilisation à la prévention et à la protection contre les violences sexuelles liées aux conflits et fondées sur le genre. Ces activités ont supposé une collaboration avec divers partenaires et parties prenantes, notamment les ministères de la santé et du développement social du Darfour central, du Darfour méridional et du Darfour septentrional, les forces de police soudanaises, les comités des États chargés de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, les comités des États sur l'état de la mise en œuvre des dispositions de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, les procureurs, les réseaux de protection des femmes, l'Association des avocates et l'équipe de pays des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population.

31. Le Bureau de la neutralisation des explosifs et des munitions a soutenu le programme de travail de la MINUAD en permettant à l'Opération et aux organisations humanitaires de pénétrer en toute sécurité dans des zones qui auraient été inaccessibles autrement, en menant des activités liées aux restes explosifs de guerre, notamment des évaluations générales des risques d'explosion dans 881 villages du Darfour, le nettoyage de 168 zones dangereuses confirmées et l'étude, l'enlèvement et la destruction des restes explosifs de guerre. L'Opération a en outre dispensé une formation sur les risques liés aux restes explosifs de guerre à 170 011 bénéficiaires et a sensibilisé le personnel de la MINUAD et de l'équipe de pays des Nations Unies

aux dangers qu'ils représentent. Par ailleurs, afin d'atténuer les risques pour les communautés locales, elle a veillé à ce que les lieux d'où les troupes de la MINUAD se retiraient soient inspectés et vérifiés comme étant exempts de risques d'explosion, après leur transfert au Gouvernement soudanais. Pour soutenir le renforcement des capacités nationales, l'Opération a continué d'appuyer l'action du Centre national d'action antimines en organisant des formations aux opérations de lutte antimines et à la gestion de projets.

32. La MINUAD a continué à surveiller et à signaler les graves violations commises contre les enfants par les parties au conflit. L'Opération a soumis quatre rapports sur ces violations à la Représentante spéciale du Secrétaire général et au Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé, et a contribué à l'élaboration du rapport du Secrétaire général sur la question pour la période allant de janvier à décembre 2018 (A/73/907-S/2019/509). La MINUAD s'est efforcée d'intégrer les activités de protection de l'enfance dans l'ensemble des activités de l'Opération, notamment par le renforcement des capacités et la formation du personnel civil, militaire et de police. L'accent a également été mis sur l'interdiction de l'exploitation et des atteintes sexuelles contre les enfants dans les opérations de maintien de la paix grâce à la campagne interne intitulée « *Protect Children/Support the Efforts of UNAMID–No sexual relations with minors* », visant à maintenir à zéro le nombre d'actes d'agression et d'exploitation sexuelles de mineurs commis par des membres du personnel de la MINUAD, tant en uniforme que civils. En outre, dans le cadre de la stratégie de retrait de la MINUAD, et pour renforcer la participation active des communautés locales à la protection de l'enfance et améliorer le partage d'informations sur les violations graves à l'échelle locale pour une meilleure protection des enfants, l'Opération a continué à mettre en place des comités de protection de l'enfance dans les zones rurales du Darfour et à organiser des sessions de formation et de sensibilisation à l'intention des organismes nationaux de sécurité et des communautés locales.

Appui au rétablissement immédiat de la chaîne de justice pénale et à la modernisation des infrastructures essentielles des prisons, des tribunaux et des organes chargés des poursuites dans le Jebel Marra

33. Des activités liées au maintien de la paix ont été menées dans tout le Darfour pendant la première moitié de la période considérée, mais ont été limitées par la suite à 13 bases d'opérations dans la région du Jebel Marra, qui s'étend sur certaines parties du Darfour central, du Darfour septentrional et du Darfour méridional. La majeure partie du Jebel Marra se caractérise par l'absence d'institutions chargées de faire régner l'état de droit, des taux élevés de criminalité et la prévalence de conflits armés dans certaines régions. En conséquence, le travail entrepris a principalement consisté à garantir le fonctionnement de la chaîne de justice pénale en appuyant la mise en place d'une infrastructure nécessaire au maintien de l'état de droit et en renforçant les capacités des acteurs du domaine. La MINUAD a continué à renforcer la capacité des juges des tribunaux ruraux à faire fonction de médiateurs dans les conflits communautaires et les questions foncières.

34. La MINUAD a continué de collaborer avec les autorités judiciaires et pénitentiaires fédérales et des États, et a fourni des conseils et un appui consultatif, technique et logistique aux autorités des États et aux autorités locales, notamment aux juges en chef, aux procureurs et aux directeurs de prison au niveau des États, afin d'établir et de renforcer les mécanismes de coordination et de mettre en place des institutions chargées de faire régner l'état de droit dans les zones de retour. Au cours de la période considérée, l'Opération a achevé la construction d'une prison à Koutoum, dans le Darfour septentrional, ainsi que de trois tribunaux ruraux à Nertiti, Gildo et Rockero, et d'un bureau du procureur à Golo, dans le Darfour central. Elle a

également organisé des activités de renforcement des capacités à l'intention des acteurs de l'état de droit, notamment les procureurs, les policiers et les agents pénitentiaires, les juges des tribunaux ruraux et les parties prenantes issues de la société civile, dans les bases d'opérations de la région du Jebel Marra, notamment à Kabkabiya, dans le Darfour septentrional, et à Golo, Nertiti et Zalingei, dans le Darfour central.

Appui au règlement des conflits communautaires par la médiation

35. Au cours de l'exercice considéré, dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la violence intercommunautaire, la MINUAD s'est employée essentiellement à consolider ses moyens d'alerte rapide, à améliorer l'échange d'informations, à prévenir les conflits entre agriculteurs et éleveurs nomades, à promouvoir des initiatives de médiation et de réconciliation cruciales sur le plan local et à renforcer les capacités des parties prenantes de la région du Jebel Marra. Elle a consolidé les mécanismes traditionnels de réconciliation et appuyé les initiatives de conciliation visant à promouvoir la coexistence pacifique et à encourager l'accès commun aux ressources naturelles. En coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, l'Opération a soutenu la création et la mise en œuvre de cadres institutionnels destinés à remédier aux causes profondes des conflits, telles que l'accès à la terre et aux ressources naturelles.

36. Pour atténuer les conflits et promouvoir la coexistence pacifique entre agriculteurs et éleveurs dans tout le Darfour, la MINUAD, en coordination avec les autorités locales, l'administration autochtone, les comités de coexistence pacifique et les comités de protection de l'agriculture, a organisé 23 dialogues entre des groupes d'agriculteurs et d'éleveurs du Darfour. Ces dialogues, auxquels ont participé 1 208 personnes, dont 481 femmes, ont permis aux dirigeants locaux d'aborder les causes profondes des tensions entre les groupes et de formuler des recommandations sur les moyens durables de promouvoir la coexistence pacifique dans leurs communautés. Les participants ont également souligné que les migrations saisonnières des éleveurs de chameaux de la région du Darfour septentrional constituaient une source majeure d'instabilité dans les zones agricoles. Ces dernières années, la sécurité des communautés agricoles a été continuellement menacée par des nomades armés à la recherche de pâturages et d'eau pour leur bétail. Les dialogues ont donné lieu à une recommandation visant à établir une procédure préalable de communication et de coordination entre les comités locaux de protection des différentes régions, afin de faciliter l'ouverture de routes de transhumance pour les éleveurs traversant des zones agricoles.

37. Pour désamorcer les conflits communautaires et favoriser les processus de réconciliation dans l'ensemble de la région, la MINUAD a tenu 18 réunions avec les comités de coexistence pacifique et l'administration autochtone dans tout le Darfour. Au Darfour oriental, une réunion a été organisée avec les responsables locaux sous la direction de l'omda (chef tribal) de la communauté dajo basée à Chaïriya, afin de se pencher sur les tensions croissantes entre, d'une part, les rapatriés de la communauté dajo et les éleveurs misseriya concernant les terres agricoles situées à Daeïn, et, d'autre part, les agriculteurs et les éleveurs de Seneit (17 km à l'est de Mouhajiriya). Des réunions de sensibilisation ont été organisées avec les dirigeants locaux à Taouïla (Darfour septentrional) afin d'aborder leurs besoins, notamment en matière de soutien logistique. La MINUAD a également organisé une réunion à Taouïla entre les populations de Gallab et de Kolgay et les nomades arabes chattiya, afin d'aider les deux communautés à s'accorder sur les questions d'occupation des terres.

38. Afin d'encourager la consultation et d'engager un dialogue visant à prévenir les affrontements, apaiser les tensions et régler les conflits concernant l'accès aux ressources naturelles et la gestion de ces ressources, la MINUAD a organisé

47 réunions d'information, campagnes pour la paix et ateliers avec des agriculteurs et des éleveurs dans 13 localités de la région du Jebel Marra. Y ont assisté 710 participants, dont 127 femmes, représentant les comités de protection de l'agriculture et les comités de coexistence pacifique, les agriculteurs, les éleveurs, l'administration autochtone, les dirigeants locaux, les déplacés, les autorités locales, les rapatriés et les femmes. Pour aborder les questions relatives à l'utilisation et à l'occupation des terres, aux droits traditionnels et historiques sur les terres et les routes migratoires, l'Opération a tenu quatre réunions avec la Commission des terres du Darfour central dans cet État, et avec la Commission foncière du Darfour et le Ministère de la production et des ressources naturelles dans le Darfour méridional.

Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

Progrès dans l'appui à la transition fourni par les équipes chargées de la liaison avec les États

39. À partir de janvier 2019, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies ont mis en œuvre conjointement des activités relatives aux programmes par l'intermédiaire des équipes chargées de la liaison avec les États du Darfour septentrional, méridional, oriental et occidental, en dehors de la région du Jebel Marra. La MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies ont pris la décision collective de se concentrer d'abord sur trois des quatre zones prioritaires, afin de mener à bien le lancement et la mise en œuvre de l'initiative pilote, qui pourrait servir de modèle à d'autres missions de maintien de la paix passant par une phase de transition similaire. Des activités de transition ont été menées dans les trois domaines prioritaires suivants : a) état de droit ; b) résilience et moyens de subsistance ou solutions durables pour les populations déplacées et les communautés d'accueil ; c) droits de l'homme.

État de droit

40. Au cours de l'exercice considéré, les efforts conjoints de la MINUAD et de l'équipe de pays des Nations Unies ont permis à environ 1,5 million de Darfouriens de quatre États de bénéficier de la présence et des capacités renforcées des institutions de justice pénale dans 18 localités prioritaires. Ces efforts ont permis d'améliorer l'accès à la justice, notamment par les moyens suivants : activités d'aide juridictionnelle ; formations à l'intention de juges de tribunaux de district et de tribunaux ruraux, de procureurs, d'agents de la police soudanaise, de fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, de représentants d'organisations de la société civile et d'assistants d'avocats ; fourniture d'un appui aux bureaux d'aide juridictionnelle dans les prisons, aux centres de justice et de confiance et aux forums de justice pénale. Dans le cadre du programme pour l'état de droit, la capacité des tribunaux ruraux de régler les différends communautaires a été renforcée et des tribunaux ruraux ont été créés dans des zones de fortes tensions. En outre, huit tribunaux ruraux ont été construits et 240 juges de tribunaux ruraux ont été formés à la médiation et au règlement des différends intercommunautaires, ce qui a permis de traiter 1 400 affaires civiles au cours de la période de janvier à juin 2019, contre 2 000 affaires pour l'ensemble de l'année civile 2018.

Droits de l'homme

41. Au cours de l'exercice considéré, en collaboration avec les membres de l'équipe de pays des Nations Unies concernés, la MINUAD a aidé les institutions d'État et les autres parties prenantes concernées à renforcer leurs capacités dans le domaine des droits de l'homme. Plus de 1 000 professionnels, représentants de la société civile et agents des forces de l'ordre ont bénéficié du soutien apporté par les équipes chargées

de la liaison avec les autorités mises en place dans quatre États du Darfour. Les activités menées ont notamment consisté à former des juges de tribunaux ruraux et de tribunaux de district, des membres de l'administration autochtone, des procureurs, des agents de la police et des Forces armées soudanaises, des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, des membres d'organisations de la société civile et des assistants d'avocats. Les séances de formation ont fourni aux participants les outils nécessaires pour prendre en compte les droits de l'homme dans la médiation et la résolution des conflits, les normes internationales en matière de procès équitable, le droit des droits de l'homme et le droit international, ainsi que pour assurer le suivi de l'administration de la justice et de l'aide juridictionnelle. En outre, environ 200 participants ont suivi des séances de sensibilisation et d'information et d'autres formations sur les droits de l'homme et la violence sexuelle et fondée sur le genre.

42. Par ailleurs, une équipe mobile de surveillance des droits de l'homme a été mise en place dans le cadre du mécanisme chargé de la liaison avec les États, afin de suivre la situation des droits de l'homme dans les zones d'où la MINUAD s'était retirée. Ce mécanisme a permis à l'Opération d'ouvrir et de suivre 24 dossiers de violations des droits de l'homme. En outre, les interlocuteurs nationaux ont reçu une formation visant à renforcer leur capacité à surveiller les violations des droits de l'homme, à laquelle ont assisté 436 participants, dont des membres des Forces armées soudanaises, des étudiants en droit, des avocats et des membres de la société civile.

Résilience et moyens de subsistance ou solutions durables

43. Au cours de l'exercice considéré, les équipes chargées de la liaison avec les États ont participé à des activités visant à atténuer et à résoudre les problèmes liés à la propriété foncière et à l'accès à la terre : projets de développement des capacités, formations professionnelles pour les jeunes, fourniture de moyens de subsistance et prestation de services sociaux. Des projets relatifs aux routes migratoires ont été menés dans des régions telles que Bouram et Greida (Darfour méridional), afin de permettre aux différentes parties prenantes d'utiliser les ressources en eau et les services y afférents pour répondre à leurs besoins domestiques et aux besoins du bétail, ce qui a permis de réduire les tensions entre les éleveurs nomades et les autres communautés. À Labado-Yassin et Mouhajiriya (Darfour oriental), les équipes chargées de la liaison avec les États ont mené des activités de surveillance à distance afin de vérifier les informations concernant les retours volontaires de déplacés, ce qui a permis de créer un groupe de travail sur les solutions durables visant à faciliter la mise en œuvre de projets de réintégration. À Yassin (Darfour oriental), les équipes ont fourni des services essentiels, tels que la construction d'un réservoir d'eau dans un centre de santé. À Abou Karinka (Darfour oriental), elles ont contribué à réduire les tensions entre les agriculteurs, les éleveurs et les communautés de rapatriés le long des routes migratoires, en améliorant les moyens de subsistance, les services de santé et l'accès aux marchés.

44. Outre les activités menées dans les domaines prioritaires susmentionnés, les équipes chargées de la liaison avec les États ont axé leurs efforts sur la prise en compte des questions de genre et encouragé la reprise des travaux des comités d'État chargés de lutter contre la violence à l'égard des femmes, en renforçant les capacités des réseaux de protection des femmes que la MINUAD avait mis en place au Darfour en 2013. Au 30 juin 2019, on comptait 43 réseaux de protection des femmes dans tout le Darfour. Les réseaux ont joué le rôle de premiers intervenants, œuvrant pour la protection des populations au niveau local, soutenu les victimes de violences sexuelles et fondées sur le genre et fait la liaison entre les déplacés et les forces de police soudanaises. En outre, les réseaux de protection des femmes ont été réactivés dans plusieurs camps de déplacés, dont six au Darfour méridional, deux au Darfour occidental et sept au Darfour septentrional.

45. Au cours de l'exercice considéré, la MINUAD a également mis en œuvre les activités de fond et autres activités relatives aux programmes décrites ci-après dans la région du Jebel Marra.

Consolidation de la paix

46. Au cours de l'exercice considéré, la MINUAD a organisé 16 ateliers de renforcement des capacités sur la consolidation de la paix et la bonne gouvernance à l'intention de 956 acteurs locaux, dont 222 femmes. Ces ateliers avaient pour objectif principal de renforcer les capacités de représentants des ministères d'État et de fonctionnaires locaux dans les domaines de la planification stratégique et de la conception de propositions de projets, afin de faciliter les efforts de redressement et de développement dans les localités concernées ; d'améliorer la connaissance des principes fondamentaux de bonne gouvernance afin de contribuer à l'extension de l'autorité de l'État ; de recenser les principaux besoins des populations du Darfour central en matière de développement, de stabilisation et de consolidation de la paix et d'y répondre ; de définir les priorités en ce qui concerne la planification de la paix et du développement et de partager les enseignements tirés de l'expérience, les bonnes pratiques et les défis rencontrés.

47. En collaboration avec l'Université de Daeïn, la MINUAD a organisé des ateliers de renforcement des capacités sur la bonne gouvernance et la consolidation de la paix à Daeïn et Abou Karinka, auxquels ont participé des représentants des autorités locales, de l'administration civile, de l'Assemblée nationale, du conseil législatif du Darfour oriental, du Ministère de l'éducation et des finances du Darfour oriental, de l'administration autochtone et de groupes de jeunes et de femmes. En outre, l'Opération a collaboré avec l'Institut roumain Peace Action Training and Research Institute afin d'organiser cinq ateliers sur la promotion de la bonne gouvernance dans tout le Darfour. Au total, 250 acteurs, dont 50 femmes, ont assisté aux ateliers, qui ont donné aux participants l'occasion d'apprendre et d'échanger des bonnes pratiques et des idées sur la promotion de la bonne gouvernance. L'Opération a également collaboré avec l'Université de Daeïn afin d'organiser un atelier de trois jours sur la médiation et les techniques de négociation, qui a réuni 60 participants, dont 40 femmes, et qui s'est tenu à l'Université. Parmi les participants figuraient des organisations de femmes et de jeunes, des dirigeants de l'administration autochtone, des universitaires, des personnes déplacées, des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales internationales. L'atelier visait à renforcer les compétences des femmes en matière de médiation et de négociation afin de leur permettre de contribuer plus efficacement aux initiatives de consolidation de la paix et de réconciliation dans leurs communautés.

Stabilisation des communautés

48. Au cours de l'exercice considéré, la MINUAD a aidé la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour à procéder au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des mouvements armés darfouriens signataires, conformément aux dispositions finales relatives à la sécurité arrêtées dans le Document de Doha pour la paix au Darfour. L'Opération a fourni un appui à la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration afin de faciliter la démobilisation de 729 ex-combattants et de les aider à se réintégrer.

49. La MINUAD a mis en œuvre 58 projets de stabilisation des communautés dans tout le Darfour, notamment des projets relatifs à l'infrastructure de l'état de droit visant à soutenir les tribunaux de district et les tribunaux ruraux, les registres fonciers

et les établissements pénitentiaires, ce qui a contribué au renforcement de l'état de droit et de la gouvernance locale ; apporté son soutien aux institutions d'État locales ; proposé une aide à la subsistance et des offres d'emploi à court terme, notamment pour les femmes et les jeunes à risque ; contribué à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et favorisé l'autonomisation des populations locales et la cohésion sociale.

50. En outre, la MINUAD a appuyé les initiatives menées par le Gouvernement soudanais pour promouvoir la sécurité et la maîtrise des armements, dans le cadre de la lutte contre la prolifération des armes dans l'ensemble du Darfour. L'Opération a soutenu le programme de maîtrise des armements du Gouvernement soudanais en mobilisant des ressources pour la rénovation de six conteneurs et la construction de trois installations de stockage d'armes, de munitions et d'explosifs. Elle s'est également concertée avec les principaux partenaires afin de planifier des activités qui ont permis de mieux faire connaître le programme de maîtrise des armements, par la diffusion d'informations dans les communautés des cinq États du Darfour.

C. Activités d'appui de la mission

51. Au cours de l'exercice considéré, la composante appui a fourni des services logistiques, administratifs et de sécurité efficaces et efficients pour aider la MINUAD à s'acquitter de son mandat en exécutant les produits correspondants et en améliorant la qualité des services tout en réalisant des gains de productivité. La composante a mis en œuvre, entre autres, les dispositions de la résolution [2429 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité sur la restructuration de l'Opération, pour ce qui concerne le rapatriement et le transfert interne du personnel en tenue et du matériel appartenant aux contingents.

52. Au cours de l'exercice 2018/19, 1 183 postes et emplois de temporaire ont été supprimés. Les réductions ont été réalisées en trois phases : 384 postes et emplois de temporaire supprimés à la fin décembre 2018, 88 à la fin mars 2019 et 711 à la fin juin 2019.

53. Principalement en raison de la topographie inhospitalière et des réseaux routier et ferroviaire très limités, la MINUAD a continué de faire largement appel aux moyens aériens pour répondre à ses besoins opérationnels et logistiques. Au cours de l'exercice, elle a utilisé 3 avions et 13 hélicoptères. Deux de ces appareils (un avion et un hélicoptère) ont été rapatriés en mai 2019, en raison de la fermeture de plusieurs états-majors de secteur et bases d'opérations de la MINUAD.

54. La MINUAD a œuvré à la consolidation, à l'alignement et à l'optimisation des infrastructures d'information et de communication existantes afin d'offrir une plateforme pouvant assurer des services fiables et continus. À cet égard, au cours de l'exercice 2018/19, l'Opération a remplacé des équipements informatiques et du matériel de communications obsolètes, ce qui a permis de fournir une connectivité voix et données fiable pour les applications utilisées à l'échelle du système des Nations Unies, tout en veillant à ce que des mesures de sécurité adéquates soient mises en place pour atténuer les risques associés aux menaces physiques et aux cybermenaces.

55. Dans le cadre de sa restructuration, la MINUAD a poursuivi les travaux d'aménagement des bases d'opérations restantes pour accueillir des effectifs supplémentaires, achevé les travaux de construction d'une nouvelle base opérationnelle temporaire à Golo et mené à terme la reconfiguration de camps d'unités de police constituées. Au cours de l'exercice considéré, on a particulièrement veillé à recourir aux ressources disponibles en interne, notamment à des ingénieurs,

le cas échéant, afin que les camps militaires répondent davantage aux mesures de sécurité applicables au domicile. En outre, dans le cadre de la poursuite de la restructuration de l'Opération, conformément aux résultats de l'examen stratégique mené en avril 2018, la MINUAD a procédé à la fermeture de 10 bases d'opérations et 3 centres de police de proximité, et de 2 états-majors de secteur. La fermeture de l'état-major de secteur de Nyala a été reportée à l'exercice 2019/20, en raison des conditions de sécurité qui règnent dans le pays. En outre, au cours de l'exercice considéré, le camp de Zalingei a été remis en état pour répondre aux besoins du quartier général du Groupement tactique du Jebel Marra, et les aérodromes et les aires d'atterrissage ont fait l'objet d'un entretien régulier afin d'assurer la continuité des opérations aériennes.

56. Au cours de l'exercice considéré, la MINUAD n'a pas acheté de nouveaux véhicules. Elle a préféré réduire son parc de véhicules afin qu'il corresponde aux réductions d'effectifs. Cependant, l'Opération n'a pas pu procéder à la comptabilisation en pertes ou au transfert de tous ses véhicules excédentaires avant le 30 juin 2019, en partie à cause des retards dans l'obtention des autorisations d'exportation pour l'expédition des véhicules et du matériel de transport. La MINUAD s'emploie à comptabiliser en pertes ou à transférer les véhicules excédentaires le plus tôt possible.

57. Dans le cadre de sa stratégie visant à réduire encore son empreinte écologique, la MINUAD a externalisé la gestion de ses terrains de décharge à Zamzam et à Nyala afin de promouvoir l'élimination sans danger des déchets solides. L'Opération a également achevé la conversion des systèmes d'alimentation en eau existants en systèmes d'adduction par gravité grâce à l'installation de pompes solaires afin de réduire sa dépendance à l'égard des groupes électrogènes et du carburant dans tous les sites sélectionnés.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

58. La MINUAD a continué de communiquer avec les chefs d'autres missions de la région, en particulier la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), pour veiller à la complémentarité de l'action menée. La MINUSS, la FISNUA et la MINUAD ont continué de tenir des réunions mensuelles par visioconférence et des réunions trimestrielles en face à face. La MINUAD a continué d'aider la FISNUA à appuyer les activités opérationnelles du Mécanisme conjoint de vérification et de surveillance de la frontière, en application de la résolution 2024 (2011) du Conseil de sécurité. En outre, la Cellule d'analyse conjointe de la MINUAD a poursuivi son dialogue avec ses homologues de la MINUSS, de la FISNUA, de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine afin d'évaluer et d'analyser les problèmes transfrontières et de dégager une compréhension commune des conséquences de la situation politique et de l'insécurité sur le Darfour, la sécurité régionale et les fonctions de l'ONU. Dans la mesure de ses moyens, l'Opération a partagé des informations sur l'Armée de résistance du Seigneur avec les autres missions de la région et le Siège de l'ONU.

59. Le Centre de services régional d'Entebbe a continué d'apporter un appui régional, notamment à la MINUAD, dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service des fonctionnaires, prestations et états de paie, règlement des fournisseurs, droits à prestation, voyages, traitement des demandes d'indemnisation, services de caisse, formation, services de conférence et services informatiques.

60. La MINUAD a continué de faire appel à la Section de l'appui centralisé aux achats (ex-Bureau régional d'achat) d'Entebbe pour rationaliser les services d'achats dans les régions de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est au moyen de l'établissement de plans conjoints d'achats régionaux, de l'élaboration d'une stratégie régionale d'achats, d'une gestion régionale des fournisseurs et du regroupement des achats au titre des contrats-cadres régionaux. À cette fin, la Section de l'appui centralisé aux achats d'Entebbe, qui opère sous la direction de la Division des achats du Secrétariat, disposait de cinq postes (1 P-3 et 4 agents des services généraux recrutés sur le plan national) financés par la MINUAD, conformément à la résolution [69/273](#) de l'Assemblée générale.

E. Partenariats et coordination avec l'équipe de pays

61. En ce qui concerne les questions de stratégie et d'orientation générale, la MINUAD et l'équipe de pays des Nations Unies se sont réunies tous les deux mois pour fournir des conseils et un appui aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies et aux chefs des composantes de la MINUAD sur différentes questions liées à la transition et à la coordination des interventions d'urgence et des activités de protection, de relèvement et de développement menées au Darfour. Ces réunions ont été coprésidées par la Représentante spéciale conjointe adjointe et la Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire pour le Soudan. Durant l'exercice considéré, la MINUAD, l'équipe de pays des Nations Unies et l'équipe de pays pour l'action humanitaire ont continué de coordonner étroitement leur action et d'échanger des informations sur la protection des civils, notamment sur l'alerte rapide concernant les menaces et les risques ayant trait à la protection, ainsi que sur des questions de protection plus larges.

62. La MINUAD a collaboré avec l'équipe de pays des Nations Unies, les autorités de l'État, les chefs locaux et la société civile pour intégrer les droits de l'homme dans les programmes des acteurs étatiques et non étatiques. L'Opération s'est engagée avec diverses parties prenantes dans la protection et la promotion des droits de l'homme. Dans le cadre du programme conjoint pour l'état de droit et les droits de l'homme, six ateliers de formation ont été organisés : trois ateliers sur les droits de l'enfant dans des écoles du Darfour septentrional, deux ateliers sur les violences sexuelles liées aux conflits et la violence sexuelle et fondée sur le genre au Darfour septentrional et au Darfour central et un atelier sur les approches fondées sur les droits de l'homme au Darfour oriental. En mars 2019, la MINUAD et le PNUD ont organisé un atelier de formation des formateurs de cinq jours portant sur la loi soudanaise sur l'enfance (2010), la Convention relative aux droits de l'enfant et d'autres aspects du droit international humanitaire et des droits de l'homme, à l'intention de policiers soudanais. En outre, l'Opération s'est largement concertée avec l'équipe de pays des Nations Unies sur les programmes mis en œuvre par les équipes chargées de la liaison avec les États, comme indiqué dans la section du présent rapport consacrée aux activités de fond et autres activités relatives aux programmes.

63. La MINUAD a continué d'assurer le secrétariat de l'équipe spéciale de pays chargée de surveiller et de signaler les violations graves commises à l'encontre des enfants. L'Opération a également poursuivi ses activités de coordination, à l'échelon des États, avec l'équipe de pays des Nations Unies en coprésidant, avec l'UNICEF, la réunion mensuelle du groupe de travail du dispositif d'observation et de communication de l'information, qui s'est employé à corroborer les allégations de violations à l'encontre des enfants et à réunir les éléments de preuves nécessaires.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : appui au processus de médiation

64. Au cours de l'exercice considéré, la MINUAD a continué de soutenir les efforts de médiation entre le Gouvernement soudanais et les mouvements non signataires menés par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et a aidé le Gouvernement soudanais à appliquer les dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour. L'Opération a également aidé le Groupe à inciter les mouvements armés non signataires et le Gouvernement soudanais à engager des négociations, dans le but de parvenir à un accord de cessation des hostilités et, par la suite, à un accord de paix global. L'Opération a continué d'apporter un soutien technique et logistique aux fins de l'application du Document de Doha, notamment en veillant à ce que les femmes, les représentants de la société civile, les personnes déplacées, les jeunes et les représentants d'autres groupes civils et religieux participent aux dialogues internes au Darfour au niveau local.

65. La MINUAD a également continué d'apporter un appui technique aux commissions chargées de l'application du Document de Doha pour la paix au Darfour – la Commission foncière du Darfour, la Commission du retour volontaire et de la réinstallation, la Commission vérité, justice et réconciliation, la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour et la Commission des affaires relatives aux populations nomades – ainsi qu'au Fonds de reconstruction et de développement du Darfour.

66. Conformément à la résolution [2429 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité, la MINUAD a produit et diffusé différents contenus médiatiques en s'appuyant principalement sur un dispositif dynamique de diffusion de l'information sur supports numérique, papier et audiovisuel, ainsi que sur l'organisation d'événements. À cet égard, l'Opération a donné une visibilité maximale à la nouvelle approche globale associant maintien de la paix dans la région du Jebel Marra et stabilisation dans le reste du Darfour, en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies. L'Opération a également poursuivi ses efforts visant à communiquer rapidement des informations exactes en utilisant les plateformes disponibles, de façon à ce qu'elles parviennent à toutes les parties concernées dans sa zone de responsabilité. En renforçant la coordination entre son quartier général à Zalingei et les bureaux des équipes chargées de la liaison avec les États implantés au Darfour, la MINUAD s'est employée, soit bilatéralement, soit par l'intermédiaire de ses diverses sections et unités, à faire en sorte que ses activités et réalisations, ainsi que les défis auxquels elle a fait face, fassent l'objet d'une large couverture au cours de l'exercice considéré.

67. Au cours de l'exercice, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, la MINUAD a eu des échanges approfondis avec le Gouvernement soudanais concernant la sous-représentation des femmes dans la structure gouvernementale. À la suite de ces échanges, les autorités se sont engagées à accroître la participation des femmes à la prise de décision au sein du Gouvernement soudanais. En outre, grâce aux campagnes et aux activités de sensibilisation menées par l'Opération, les autorités ont adopté un amendement à une ordonnance relative à l'ordre public visant à permettre aux femmes travaillant dans le secteur informel de vendre plus facilement certains biens sur les marchés. Par ailleurs, le wali du Darfour méridional a adopté un décret portant création d'un comité de lutte contre la violence à l'égard des femmes au niveau de l'État et nommé un directeur à sa tête. La Directrice a réussi à convaincre le conseil législatif de l'État de consacrer 20 % de son budget annuel à des activités de lutte contre la violence à l'égard des femmes. Il s'agissait de la première fois que le conseil allouait des crédits budgétaires à la lutte contre les violences faites aux femmes. Au cours de l'exercice considéré, plusieurs autres activités et réalisations ont

porté sur la question des femmes et de l'égalité des genres, notamment l'organisation, en collaboration avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), d'ateliers sur l'analyse et la résolution des conflits, tenus au Darfour occidental en présence de 60 participants, dont 20 hommes, issus d'organisations féminines de la société civile, de l'administration autochtone et de réseaux féminins de médiation ; l'acceptation des femmes au sein du conseil ajaouid, mécanisme local de résolution des conflits au Darfour septentrional ; le renforcement des mécanismes chargés de la question des femmes et de la paix et de la sécurité mis en place par l'Opération et la fourniture d'une assistance aux organismes d'État concernés afin de les aider à examiner l'état de l'application des dispositions de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, en collaboration avec ONU-Femmes.

Réalisation escomptée 1.1 : Mise en œuvre des dispositions restantes du Document de Doha pour la paix au Darfour et de tous accords ultérieurs en collaboration avec le Gouvernement soudanais et participation de toutes les principales parties prenantes au processus de paix

Indicateurs de succès prévus

1.1.1 Conduite de négociations, en collaboration avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud, conduisant à un accord de cessez-le-feu et à la conclusion d'un accord de paix pleinement représentatif (2016/17 : signature par le Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi d'une feuille de route pour l'avancement du processus de paix ; 2017/18 : poursuite du dialogue avec le Gouvernement soudanais et les mouvements armés en vue de la négociation d'un accord de cessation des hostilités ; 2018/19 : commencement des pourparlers de paix entre le Gouvernement soudanais et les mouvements non signataires en vue de parvenir à un accord de paix pleinement représentatif)

Indicateurs de succès effectifs

Au cours de l'exercice considéré, le processus de paix entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés du Darfour, à savoir l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi et le Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim, a connu des avancées, bien qu'il n'ait pas été conclu d'accord de paix global. Le Représentant spécial conjoint a poursuivi son dialogue avec les mouvements afin d'appuyer le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine. Il a assisté à une réunion organisée par le Groupe, tenue à Addis-Abeba du 12 au 14 août 2018. Les participants ont examiné l'état d'avancement du processus de médiation et la voie à suivre et sont convenus des mesures qui pourraient être prises par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité pour encourager les parties à prendre des actions concrètes en vue de parvenir à un accord global

Par la suite, le 6 décembre 2018, le Gouvernement soudanais, le Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi ont signé un accord de négociation préalable à Berlin (Allemagne), qui a été suivi par des négociations sur la cessation des hostilités, et des pourparlers de fond ont été lancés à Doha en janvier 2019 sur la base du Document de Doha pour la paix au Darfour. Les parties ont convenu que les questions que les mouvements armés jugeaient essentielles pour une paix durable et viable seraient ouvertes à la négociation. Elles ont également convenu de créer de nouveaux mécanismes indépendants relatifs à la mise en œuvre du futur accord. L'accord stipulait que les négociations sur les questions de fond seraient précédées d'un accord de cessation des hostilités et que le Représentant spécial conjoint, le Qatar et le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine collaboreraient pour servir

d'intermédiaires dans les négociations de paix. L'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid est restée en dehors du processus de paix, en dépit des efforts menés par les médiateurs pour qu'il soit ouvert à tous

Le Gouvernement soudanais, le Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim et l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi ont prolongé leurs cessez-le-feu unilatéraux respectifs sans conditions durant l'exercice considéré et le Président du Soudan a déclaré une cessation des hostilités de durée indéterminée au Darfour et dans les deux zones (Kordofan méridional et Nil Bleu) le 28 janvier 2019. En outre, l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid a déclaré un cessez-le-feu unilatéral du 20 septembre au 18 décembre 2018, ce qui a permis d'apporter une aide humanitaire à la population civile touchée par les glissements de terrain dans la zone placée sous son contrôle

1.1.2 Poursuite de l'application des dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour, en particulier celles relatives au partage du pouvoir, au partage des richesses, au cessez-le-feu permanent, aux arrangements finals en matière de sécurité et au processus de dialogue et de consultation interne (2016/17 : 75 % ; 2017/18 : 80 % ; 2018/19 : 85 %)

La commissions chargées de l'application du Document de Doha pour la paix au Darfour et le Fonds de reconstruction et de développement du Darfour ont continué à se heurter à des difficultés de financement et de ressources humaines et ont pâti d'une présence insuffisante au Darfour. En septembre 2018, le Représentant spécial conjoint a tenu une réunion avec les commissaires, au cours de laquelle ont été abordés les activités en cours, les problèmes rencontrés et les prochaines étapes

Le 24 février 2019, la MINUAD a participé à une réunion sur la Stratégie de développement du Darfour organisée par l'équipe de pays des Nations Unies. Les participants à la réunion ont fait observer que l'objectif de la Stratégie ne serait pas atteint d'ici à 2019, comme prévu initialement ; il a donc été décidé que la Stratégie devait être revue et restructurée dans l'optique de sa prolongation jusqu'en 2025. Par la suite, un atelier a été organisé le 7 mars 2019 afin de lancer le processus de révision et de restructuration, avec la participation d'interlocuteurs du Gouvernement soudanais, de partenaires internationaux et d'une équipe de consultants. Conformément aux dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour, la Commission du cessez-le-feu du Darfour a continué de surveiller et de vérifier et les violations du cessez-le-feu observées et de les signaler aux autorités compétentes. En outre, elle a été en liaison permanente avec les représentants de la Commission du Soudan pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, afin d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Document de Doha

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Organisation de consultations trimestrielles avec le Gouvernement soudanais, les mouvements signataires, l'Union africaine et les partenaires régionaux et internationaux sur l'avancement du processus de médiation

6 Consultations ont été organisées au cours de l'exercice considéré, comme suit :

Le 9 juillet 2018, le Représentant spécial conjoint a tenu une réunion à Khartoum avec l'Envoyé présidentiel pour les négociations et les communications diplomatiques, l'Ambassadeur d'Allemagne au Soudan et le Chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis, au cours de laquelle ils ont évoqué la nécessité de faire savoir aux parties qu'il était urgent d'achever la phase de négociation préalable et d'entamer rapidement le débat sur les questions de fond, conformément à l'Accord relatif à la feuille de route pour la fin des conflits au Soudan ; le 16 juillet 2018, le Gouvernement soudanais a répondu favorablement à la proposition du Représentant spécial conjoint concernant la création de nouveaux mécanismes indépendants pour la mise en œuvre des accords ultérieurs entre les parties. En parallèle, l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi et le Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim ont accepté, sous conditions, que le Document de Doha pour la paix au Darfour serve de base aux futures négociations

Le 31 août et le 1^{er} septembre 2018, la Berghof Foundation a organisé une réunion à laquelle a assisté le Représentant spécial conjoint, dans le cadre de l'action menée pour surmonter les difficultés liées à la rédaction de l'accord de négociation préalable

Le 2 avril 2019, le Représentant spécial conjoint a tenu une réunion avec un assistant du Président du Soudan, dans le cadre de consultations de haut niveau sur la situation au Soudan et le rôle assigné au processus de médiation ; les 4 et 5 avril 2019, le Représentant spécial conjoint a participé à des séances de réflexion avec le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, tenues à Addis-Abeba, auxquelles ont assisté des représentants de l'Allemagne, des États-Unis, de la France, de la Norvège, du Royaume-Uni et de l'Union européenne, portant sur la situation politique et économique au Soudan et sur les incidences négatives que cette situation pourrait avoir sur les progrès réalisés dans le processus de paix au Darfour ; le 10 avril 2019, le Représentant spécial conjoint s'est entretenu avec un assistant du Président soudanais sur

Organisation de 4 réunions avec les mouvements armés non signataires en vue de les associer au processus de paix

Publication, par le Secrétaire général de l'ONU et par le Président de la Commission de l'Union africaine, de 4 rapports sur l'exécution du mandat de l'Opération et l'évolution du processus de paix à l'intention, respectivement, du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

Organisation de 2 réunions de la Commission de suivi du Document de Doha pour la paix au Darfour et établissement de rapports à l'intention de la Commission

Fourniture d'un appui, y compris technique et logistique, en vue de la planification et du déroulement du processus de dialogue et de consultation interne au Darfour, notamment pour l'organisation de 3 consultations avec la diaspora darfourienne et de 4 consultations préliminaires avec les Darfouriens réfugiés au Tchad ; l'organisation de 1 conférence pour les Darfouriens réfugiés au Tchad et dans les pays frontaliers ; la conduite de 1 dialogue final et des consultations finales sur le Darfour au niveau régional

la situation régnant dans son pays et sur ses conséquences sur le processus de paix au Darfour et il l'a informé de la réunion organisée les 4 et 5 avril par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, qui avait pour but de déterminer la voie à suivre concernant le processus politique au Darfour

- 1 Réunion a été organisée les 22 et 23 novembre 2018 à Addis-Abeba avec le Représentant spécial conjoint, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine et des représentants des mouvements armés du Darfour (Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi et Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim), afin d'examiner des moyens d'accélérer l'achèvement du processus de négociation préalable. Le Commissaire à la paix et à la sécurité a rappelé aux parties que l'Union africaine avait l'intention de s'impliquer davantage dans le processus de paix. Le chiffre est inférieur aux prévisions car les mouvements armés du Darfour se sont retirés des négociations de paix, en soutien aux protestations et aux manifestations contre le Gouvernement soudanais, qui ont commencé en décembre 2018
- 4 Rapports sur l'exécution du mandat de l'Opération et l'évolution du processus de paix ont été établis par le Secrétaire général de l'ONU et par le Président de la Commission de l'Union africaine, à l'intention, respectivement, du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine
- 2 Réunions de la Commission de suivi du Document de Doha pour la paix au Darfour ont été organisées et les rapports correspondants ont été établis à l'intention de la Commission
- Non Les consultations prévues pour les phases restantes du processus de dialogue et de consultation interne au Darfour n'ont pas eu lieu pendant l'exercice considéré, faute de ressources. Cependant, la MINUAD a contribué à l'organisation d'une conférence de deux jours sur les déplacés, qui s'est tenue les 16 et 17 décembre 2018 à Nyala (Darfour méridional), avec la participation de personnes venues de tout le Darfour. La conférence a permis aux déplacés d'échanger

Organisation de réunions trimestrielles de la Commission du cessez-le-feu et de ses sous-commissions afin d'examiner les questions liées à la violation des accords de paix et arrangements de sécurité applicables, de régler les différends entre les parties signataires et de relever les points à signaler à la Commission conjointe

Facilitation de la participation des diverses parties prenantes au processus de paix par un soutien logistique au niveau des États et au niveau local, notamment le transport de personnel et la mise à disposition de lieux de réunion, pour les activités liées au processus de paix

Organisation de 5 ateliers de formation de formateurs à l'intention de 40 membres d'un réseau féminin de médiation et de négociation sur la réconciliation, le règlement des conflits et la médiation, afin d'accroître la participation des

leurs vues sur les causes profondes des conflits et de formuler des recommandations pour une paix durable au Darfour

En collaboration avec le PNUD, la MINUAD a présenté des rapports sur les progrès accomplis et des rapports financiers à la réunion du comité de pilotage du projet relatif au processus de dialogue et de consultation interne au Darfour, qui s'est tenue le 13 août 2018, et au cours de laquelle le comité a déclaré que le financement, la restructuration actuelle et les retraits étaient des défis majeurs pour la réussite du processus et a appelé tous les donateurs et partenaires à maintenir leur appui financier afin que le processus puisse être mené à terme comme prévu

- 2 Réunions de la Commission du cessez-le-feu ont été organisées au cours de l'exercice considéré, une en octobre 2018 et l'autre en novembre 2018, à son secrétariat basé dans les locaux de la MINUAD à El-Fasher. Les réunions ont porté sur les fonctions de la Commission en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration des ex-combattants, ainsi que sur les limitations d'accès et les restrictions de circulation mises en place par le Gouvernement soudanais dans la région du Jebel Marra et leur incidence négative sur les futures opérations de la Commission. En outre, des consultations régulières ont eu lieu entre le secrétariat de la Commission et les bases d'opérations de la MINUAD concernées. Aucun cas de violation du cessez-le-feu n'a été enregistré au cours de l'exercice considéré

Oui En collaboration avec des dirigeants de la Fédération nationale de la jeunesse soudanaise, l'Opération a fourni un soutien logistique, des locaux et des moyens de transport pour l'organisation d'un atelier consultatif de deux jours, qui s'est tenu les 26 et 27 novembre 2018 à l'Université de Daein, à l'intention d'organisations de jeunes menant des activités relatives au processus de paix. Cet atelier a réuni 116 participants

- 1 Atelier de formation de formateurs sur la négociation, la médiation et le règlement des conflits a été organisé au Darfour oriental à l'intention de 35 membres d'un réseau féminin de médiation et de négociation, afin d'accroître la participation des femmes au processus de paix et ce, à tous les niveaux.

femmes aux processus de paix et ce, à tous les niveaux

Organisation de consultations trimestrielles avec les organisations de femmes de la société civile sur l'application des dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour relatives aux femmes et à l'égalité des genres

Organisation de campagnes d'information destinées à mettre en avant les activités de la MINUAD en diffusant des documents d'information thématiques et des supports pédagogiques ou de communication porteurs de messages importants visant à susciter l'adhésion à l'exécution du mandat de l'Opération : 8 ateliers thématiques destinés aux déplacés, aux jeunes, aux associations de femmes et aux notables ; 5 débats sur les liens entre paix, sécurité et développement ; 10 manifestations culturelles et représentations théâtrales ; 10 manifestations sportives ; 10 concerts ; 3 journées portes ouvertes en collaboration avec d'autres sections organiques ; 8 célébrations de journées internationales des Nations Unies ; 18 visites dans des écoles primaires et secondaires pour faire connaître le mandat de la MINUAD

Campagnes d'information radio mettant en avant les travaux de l'Opération : 1 feuilleton radiophonique de 52 épisodes hebdomadaires de 30 minutes ; 8 émissions en direct sur la radio publique du Darfour, concernant les activités de la MINUAD ; 140 éditions de UNAMID Today, programme

Les autres ateliers de formation n'ont pas eu lieu comme prévu, les membres du réseau n'ayant pas pu y assister en raison des manifestations politiques organisées partout au Soudan

- 4 Consultations trimestrielles ont été organisées dans les cinq États du Soudan avec des organisations de femmes de la société civile et des déplacés au sujet de l'application des dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour, notamment celles ayant trait aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, à la sous-représentation des femmes au sein des institutions publiques et des structures décisionnelles et aux questions de sûreté et de sécurité
- 7 Ateliers ont été organisés à l'intention des déplacés, des jeunes, des femmes et des notables
- 1 Débat sur la culture de la paix a été organisé à l'Université de Zalingei en avril 2019
- 13 Manifestations culturelles et représentations théâtrales ont été organisées à El-Fasher, Nyala et Zalingei (principalement dans les camps de déplacés), ainsi qu'à Golo et Rockero
- 9 Matches de football ont eu lieu à El Fasher, Nyala, Zalingei, Golo et Rockero
- 11 Concerts ont été organisés à El Fasher, Nyala, Geneina, Zalingei, Golo et Rockero
- 6 Journées portes ouvertes ont été organisées en collaboration avec des partenaires locaux, afin de diffuser des messages de paix et de faire connaître les activités de transition de la MINUAD aux populations locales
- 10 Célébrations de journées internationales des Nations Unies ont été organisées dans les états-majors de secteur de l'Opération
- 21 Visites d'information ont été organisées dans des écoles, notamment dans les villages de Kherban-Toura et de Sailae, ainsi qu'à Golo, Rockero et Tarage
- 0 La production du feuilleton radiophonique hebdomadaire de 30 minutes et de l'émission mensuelle d'une heure sur les jeunes, les enfants et l'égalité des sexes a été interrompue, en raison de la restructuration de la MINUAD et de la réorganisation de ses activités

radiophonique de 30 minutes diffusé trois fois par semaine et présentant les activités de l'Opération et des reportages de société ; 120 éditions du magazine radiophonique Yala Nebni Darfur (« Construire le Darfour ») ; émission mensuelle d'une heure sur les jeunes, les enfants et l'égalité des sexes ; 8 messages d'intérêt général sur des questions de fond liées à l'Opération

Produits multimédias, notamment sur support vidéo, photographique et papier : 1 documentaire vidéo de 15 minutes sur les efforts de restructuration de l'Opération ; 8 reportages de 2 à 3 minutes sur les activités de l'Opération, pour diffusion sur les réseaux sociaux et sur UNifeed ; 3 magazines trimestriels présentant des informations et des reportages de société en rapport avec le mandat de l'Opération ; 2 magazines annuels illustrant l'activité des composantes militaire et de police ; 1 bande dessinée sur le mandat de l'Opération (format livret) ; 50 affiches et banderoles différentes présentant des questions de fond afin de mieux faire connaître les activités et campagnes d'information de l'Opération ; 4 brochures thématiques portant sur des questions de fond ; 10 000 exemplaires du calendrier 2019 en trois formats différents ; 3 grands projets photo, dont 1 exposition hors du Darfour et 1 publication photo

Actualisation du site Web externe de l'Opération (informations quotidiennes, notes d'information et communiqués de presse portant sur les faits nouveaux en rapport avec l'Opération) ; nouveaux contenus postés sur le site Web externe de l'Opération ainsi que sur les réseaux sociaux en vue

- 8 Émissions sur les activités de la MINUAD ont été diffusées en direct sur la radio publique du Darfour
- 167 Éditions de UNAMID Today ont été produites et diffusées sur la station de radio locale Darfour FM
- 72 Éditions de Yala Nebni Darfur (« Construire le Darfour ») ont été produites de juillet à décembre 2018
- 2 Messages sur des questions de fond liées à l'Opération ont été produits et diffusés
- 0 Il n'a pas été produit de documentaire sur les efforts de restructuration pendant l'exercice considéré
- 1 Reportage sur les activités de la MINUAD a été produit et diffusé sur les réseaux sociaux et sur UNifeed
- 3 Numéros du magazine « Voices of Darfur » ont été élaborés et publiés en juillet et octobre 2018 et en juin 2019
- 2 Magazines annuels illustrant l'activité des composantes militaire et de police ont été élaborés
- 0 L'Opération n'a pas publié la bande dessinée au format livret en raison de restrictions imposées par les autorités
- 70 Affiches et banderoles différentes présentant des questions de fond ont été réalisées afin de mieux faire connaître les activités et campagnes d'information de l'Opération
- 0 Aucune brochure thématique sur des questions de fond n'a été élaborée au cours de l'exercice considéré
- 5 000 Exemplaires du calendrier 2019, dans trois formats différents, ont été imprimés et distribués à diverses parties prenantes
- 6 Projets photos ont été organisés au Darfour pendant l'exercice considéré ; aucune exposition n'a eu lieu à Khartoum en raison de l'instabilité de la situation politique
- 1 Livre photo a été publié
- Oui Le site Web externe a été tenu à jour, notamment grâce à la publication d'informations quotidiennes, et 10 communiqués de presse et 8 notes d'information ont été publiés sur des faits nouveaux en rapport avec la MINUAD

de mieux faire connaître les activités menées par les sections organiques dans le cadre du mandat de l'Opération, notamment le processus de médiation ; points de presse bimensuels ; diffusion quotidienne d'informations à l'intention des médias ou transmises par eux ; actualisation des informations sur les réseaux informatiques de l'Opération, dans le cadre de l'appui continu à l'exécution de son mandat

De nouveaux contenus ont été postés sur le site Web externe ainsi que sur les réseaux sociaux en vue de mieux faire connaître les activités menées par les sections organiques dans le cadre du mandat de l'Opération, notamment en ce qui concerne le processus de médiation

Aucun point de presse bimensuel n'a été organisé au cours de la période considérée, en raison de la situation politique au Soudan

Deux rapports de veille médiatique ont été publiés quotidiennement pendant la semaine de travail, et un autre tous les samedis

Des mises à jour ont été effectuées quotidiennement sur les plateformes électroniques tout au long de l'exercice considéré

Composante 2 : protection des civils

68. Au cours de l'exercice considéré, conformément à la résolution [2429 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité, la MINUAD a établi son quartier général à Zalingei (Darfour central) afin de concentrer ses activités sur la région du Jebel Marra, où elle a 13 bases d'opérations. En ce qui concerne le maintien de la paix, elle a continué d'exécuter le volet de son mandat concernant la protection des civils en effectuant des patrouilles militaires à titre dissuasif et en accordant la priorité aux activités de médiation intercommunautaire, à l'appui à la police de proximité, à la protection des civils, à la promotion de l'amélioration de la marge de manœuvre des acteurs humanitaires et à la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire. Cela étant, compte tenu de la réduction de ses effectifs, elle a commencé à mettre davantage l'accent sur l'appui à la mise en place d'un environnement protecteur que sur la protection physique.

69. En renforçant sa présence dans la région du Jebel Marra, la MINUAD a été en mesure d'assurer un suivi permanent de la situation sur le terrain en matière de protection pour repérer les problèmes dans ce domaine, ce qui a permis de suivre les atteintes à la sécurité et de mettre en place des mécanismes d'alerte rapide. Grâce à ces mesures, elle a pu dresser la carte des grands risques en matière de protection et repérer les zones sensibles dans lesquelles les autorités locales, les organismes humanitaires et elle-même devaient prendre des mesures de protection immédiates et à moyen terme. En outre, sa présence dans les 13 bases d'opérations lui a permis d'engager avec les autorités locales, notamment les forces de sécurité et les forces militaires, un dialogue suivi sur les problèmes se posant en matière de protection, et de les sensibiliser à cette question. Ainsi, les autorités et les dirigeants communautaires se sont davantage mobilisés, lançant des initiatives de règlement des conflits et de médiation en appui à la mise en place d'un environnement protecteur. L'accès aux zones instables s'est progressivement amélioré tout au long de l'exercice considéré. Dans la région du Jebel Marra, les autorités ont toutefois maintenu les restrictions imposées aux endroits où des opérations militaires étaient menées contre des groupes armés.

70. Dans le domaine de la consolidation de la paix, la MINUAD a pu collaborer étroitement avec les autorités des États, les autorités locales et la société civile, par l'intermédiaire de ses équipes chargées de la liaison avec les États. Ceux de ses agents qui étaient installés dans les locaux du HCR, de l'OIM et de l'UNICEF ont renforcé

l'action de protection menée par les entités des Nations Unies, facilité le transfert progressif de la mémoire institutionnelle de l'Opération au secteur de la protection et appuyé la mise en place de mécanismes d'alerte rapide en réalisant des analyses conjointes des conflits destinées à éclairer les interventions des entités des Nations Unies. Conformément à la résolution 2429 (2018) du Conseil de sécurité, les agents de la MINUAD qui étaient déployés dans les équipes de liaison avec les États ont assuré la surveillance des zones où l'Opération n'était plus présente, afin de recenser les éventuelles lacunes en matière de protection et d'évaluer la situation après la fermeture des sites dans le Darfour septentrional, méridional, oriental et occidental. La MINUAD a contribué à l'action menée pour trouver des solutions durables en participant à des missions de protection interinstitutions dans les zones de retour des déplacés et des réfugiés, en collaboration avec la Commission du retour volontaire et de la réinstallation. Elle s'est employée à prévenir une reprise du conflit en favorisant la mise en place d'un environnement protecteur, notamment en collaborant avec l'équipe de pays des Nations unies au renforcement des capacités des services de maintien de l'ordre.

71. Au cours de l'exercice considéré, la composante militaire de la MINUAD s'est employée principalement à assurer la protection des civils et à faciliter l'aide humanitaire. Elle a assuré la protection des convois logistiques destinés à acheminer l'aide humanitaire et fourni des services de sécurité à l'équipe de pays des Nations Unies et aux organisations humanitaires non gouvernementales internationales et nationales. Elle s'est également attachée à mettre en place une structure de commandement et de contrôle efficace dans la région redéfinie du Jebel Marra, en créant un quartier général de la force à Zalingei, et à mener dans cette région des activités traditionnelles de maintien de la paix.

72. Conformément aux nouvelles priorités stratégiques de la MINUAD, la composante Police a rationalisé ses activités pour se concentrer sur trois objectifs stratégiques prioritaires : a) assurer la protection physique des civils et faciliter l'aide humanitaire en effectuant, à partir des bases d'opérations, des patrouilles de sécurité visibles dans les camps de personnes déplacées, les zones adjacentes et les zones de retour ainsi que le long des itinéraires de migration dans tout le Darfour, et assurer la sécurité du personnel et des installations des Nations Unies ; b) créer un environnement protecteur en coordonnant la formation et le perfectionnement des policiers soudanais au Darfour, en organisant des séminaires, des ateliers et des activités de sensibilisation et en tenant des réunions de coordination en matière de sûreté et de sécurité ; c) mener, en collaboration avec l'Équipe de pays des Nations Unies et par l'intermédiaire des équipes de liaison avec les États du Darfour septentrional, méridional, oriental et occidental, des initiatives de police de proximité axées notamment sur la violence sexuelle et fondée sur le genre et la protection de l'enfance.

73. Le Bureau de la neutralisation des explosifs et des munitions a aidé la MINUAD à exécuter son programme de travail en faisant le nécessaire pour lui permettre, ainsi qu'aux organisations humanitaires, de pénétrer en toute sécurité dans des zones qui auraient été inaccessibles autrement, en menant des activités liées aux restes explosifs de guerre, notamment l'évaluation des risques dans 881 villages du Darfour, le déminage de 168 zones dangereuses et la conduite d'activités de détection, de neutralisation et de destruction. En outre, l'Opération a éliminé en toute sécurité 2 280 restes explosifs de guerre, 746 279 munitions d'armes légères et 7 244 munitions dont la durée de vie avait expiré. Elle a également veillé à ce que les bases d'opérations et les camps géants quittés par ses contingents soient contrôlés et déclarés exempts de matériel explosif afin d'atténuer les risques pour la population locale une fois que ces sites auront été transférés au Gouvernement soudanais.

74. La MINUAD a continué d'exercer des activités de surveillance, d'enquête et de collecte d'informations et de mener auprès des acteurs étatiques et non étatiques un

travail de sensibilisation à certaines questions intéressant les droits de l'homme, notamment la violence sexuelle et fondée sur le genre. Elle a continué de fournir un appui, en particulier technique, pour renforcer les mécanismes de justice transitionnelle et de défense des droits de l'homme, conformément au Document de Doha pour la paix au Darfour, et lutter ainsi contre l'impunité, et a observé les procès pénaux afin de s'assurer du respect des normes internationales en matière de procès équitable et du droit à une procédure régulière. Elle a dispensé des conseils aux comités des États sur les moyens de combattre la violence à l'égard des femmes et assuré la prise en compte des droits de l'homme dans les stratégies de protection des civils et les interventions humanitaires s'inscrivant dans le processus de paix et le processus politique. Elle a également continué de collaborer avec les partenaires étatiques, la société civile et les communautés locales pour lutter contre la violence sexuelle et fondée sur le genre liée aux conflits. En outre, elle a veillé à ce que l'exécution des projets de soutien à des forces de sécurité non onusiennes et le don de ses biens se fassent dans le respect des principes de la politique de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme.

75. La MINUAD a continué de suivre l'application des résolutions du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé et d'entretenir le dialogue avec les forces armées et les groupes armés afin d'obtenir qu'ils s'engagent à établir et à exécuter des plans d'action visant à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats et à d'autres violations graves des droits de l'enfant. Elle a continué de renforcer les capacités de l'appareil de sécurité, notamment des Forces armées soudanaises, de la police soudanaise et du Service national de renseignement et de sécurité, dans le domaine des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance en vue de transformer lesdits plans d'action en un plan national de protection des enfants contre le recrutement et toutes les violations graves et d'appliquer les instructions permanentes relatives à la libération des enfants associés à des forces armées. Elle a continué de surveiller et de signaler de façon rapide, exacte, fiable et objective les violations commises contre des enfants par les parties au conflit. En l'absence d'un accord de paix global, elle n'a pas pu mener les activités de sensibilisation dont elle avait été chargée et qui devaient permettre d'assurer la prise en compte des questions relatives aux enfants dans les processus de paix, selon que de besoin, et dans la planification du relèvement et de la reconstruction après un conflit et les programmes y relatifs.

76. La MINUAD a continué de s'employer à stabiliser les conditions de sécurité aux fins de la protection des civils en poursuivant ses efforts pour créer un environnement protecteur. Pour ce faire, elle a apporté au Gouvernement soudanais un appui en ce qui concerne le renforcement de l'état de droit, en rétablissant le système de justice pénale dans tout le Darfour de manière à améliorer l'accès à la justice, à faire respecter l'état de droit, à promouvoir une culture de la responsabilité et à lutter contre l'impunité, en particulier dans les zones de retour. Elle a également doté les tribunaux ruraux des moyens d'atténuer et de trancher plus efficacement les conflits intercommunautaires, notamment ceux liés à la terre et à d'autres facteurs de conflit. Dans la région du Jebel Marra, elle s'est employée à renforcer les institutions de justice pénale, notamment en modernisant les infrastructures et exécutant des programmes de renforcement des capacités. Elle a également coordonné les travaux de ces institutions pour aider à rétablir l'ordre public et à créer des conditions de sécurité propices aux retours. Dans le cadre des équipes chargées de la liaison avec les États et en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies, elle a continué de renforcer l'appareil de justice pénale dans certaines localités prioritaires du Darfour oriental, septentrional et occidental, qui ont récolté les avantages associés à des institutions de justice pénale plus présentes et dotées de meilleurs moyens.

77. La MINUAD a continué de contribuer à la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour en fournissant un appui aux mécanismes de justice

transitionnelle et en renforçant à cette fin les capacités du Bureau du Procureur spécial chargé des crimes commis au Darfour pour lui permettre de poursuivre plus efficacement les crimes perpétrés dans le cadre du conflit. Elle continue de donner au Bureau du Procureur spécial les moyens d'amener les auteurs de crimes à rendre des comptes et de combattre l'impunité dans les équipes chargées du maintien de la paix et de la liaison avec les États, en formant les procureurs spéciaux aux techniques d'enquête et aux poursuites concernant les infractions graves, y compris les faits de violence sexuelle et fondée sur le genre. Elle a intensifié sa collaboration avec les organisations de la société civile et les organisations non gouvernementales en organisant à leur intention des ateliers de suivi des procès destinés à renforcer leurs capacités pendant la période de transition, l'objectif étant de leur transférer ces tâches une fois qu'elle aura cessé ses opérations.

Réalisation escomptée 2.1 : Instauration d'un climat de stabilité et de sécurité au Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès prévus

2.1.1 Diminution du nombre de décès de civils résultant de conflits intercommunautaires (ethniques ou tribaux) (2016/17 : 244 ; 2017/18 : 170 ; 2018/19 : 150)

Au total, 57 décès de civils ont été recensés durant l'exercice considéré, contre 170 au cours de l'exercice précédent. Cette réduction s'explique en grande partie par la campagne de désarmement lancée par le Gouvernement soudanais en août 2017, mais aussi par les vigoureuses interventions menées par les autorités des États et l'administration autochtone dans le cadre des conflits intercommunautaires, la création de divers comités de médiation et l'appui apporté par la MINUAD aux efforts de médiation. Toutefois, la situation sur le plan de la sécurité au Soudan étant devenue incertaine après la chute de l'ancien régime en avril 2019, la campagne de désarmement a été suspendue et l'administration locale a relâché ses efforts de médiation, ce qui a entraîné une intensification des conflits intercommunautaires en mai et juin 2019, lesquels ont causé la mort de 23 personnes.

2.1.2 Diminution du nombre de décès de civils résultant du conflit armé entre les parties belligérantes (2016/17 : 5 ; 2017/18 : 157 ; 2018/19 : 150)

Au total, 48 décès de civils résultant du conflit armé entre le Gouvernement soudanais et l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid dans le Jebel Marra ont été signalés, contre 157 au cours de l'exercice 2017/18. Cette diminution s'explique principalement par l'arrêt des opérations militaires de grande envergure que le Gouvernement soudanais avait lancées en 2018 contre les bastions de la faction Abdul Wahid dans le Jebel Marra. Ces opérations ont été interrompues une première fois au début de la saison des pluies, en juillet 2018, puis à nouveau en décembre 2018, lorsque la plupart des membres des Forces d'appui rapide qui y participaient ont été envoyés à Khartoum pour y contenir les troubles civils.

2.1.3 Diminution du nombre de décès de civils résultant de conflits intercommunautaires (ethniques ou tribaux) (2016/17 : 34 ; 2017/18 : 30 ; 2018/19 : 25)

Au total, 57 décès résultant de 21 conflits intercommunautaires (ethniques ou tribaux) ont été recensés pendant l'exercice considéré, contre 170 décès résultant de 30 conflits au cours de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement due aux vigoureuses interventions menées par les autorités des États et les autorités locales, en collaboration avec l'administration

	autochtone, par le biais de mécanismes de règlement des conflits et de divers autres mécanismes de médiation locaux. Le solide appui que la MINUAD a apporté aux efforts de médiation a également contribué à l'amélioration de la situation.
2.1.4 Nombre d'engins explosifs neutralisés dans tout le Darfour, en particulier dans la région du Jebel Marra (2016/17 : 5 036 ; 2017/18 : 15 500 ; 2018/19 : 7 500)	Au total, 2 280 restes explosifs de guerre, dont 740 provenant de la région du Jebel Marra, et 746 279 munitions d'armes légères ont été neutralisés pendant l'exercice considéré. En outre, 7 244 munitions dont la durée de vie était expirée ont été remises au Bureau de la neutralisation des explosifs et des munitions par les contingents militaires et les effectifs de police de la MINUAD pour être détruites
2.1.5 Nombre d'interventions en cas de problème lié aux engins explosifs grâce à des levées de terrain réalisées dans tout le Darfour, en particulier dans la région du Jebel Marra (2016/17 : 268 ; 2017/18 : 207 ; 2018/19 : 200)	Des évaluations générales des risques menées dans 881 zones du Darfour ont révélé que 168 zones dont la dangerosité avait été confirmée, dont 23 dans la région du Jebel Marra, avaient été déminées
2.1.6 Diminution du nombre d'actes criminels et de troubles à l'ordre public dans les camps de déplacés et les zones de retour (2016/17 : 489 ; 2017/18 : 422 ; 2018/19 : 380)	Au total, 384 actes criminels ou troubles à l'ordre public ont été enregistrés dans les camps de déplacés et les zones de retour

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Un total de 597 915 jours-personne assurés par des forces de la taille d'une compagnie (32 compagnies de juillet à septembre 2018, 31 compagnies en octobre 2018, 27 compagnies en novembre 2018 et 26 compagnies de décembre 2018 à juin 2019) prêtes à intervenir	1 530 025	Jours-personne ont été assurés par des forces de la taille d'une compagnie, plus précisément par : 32 compagnies entre juillet et septembre 2018 ; 31 compagnies en octobre 2018 ; 27 compagnies en novembre 2018 ; 19 entreprises entre décembre 2018 et juin 2019
Un total de 398 610 jours-personne assurés par la compagnie de quartier général pour veiller à la sécurité du quartier général de l'Opération et des secteurs (juillet-décembre 2018) et du quartier général de l'Opération (janvier-juin 2019), et leur fournir des services de personnel administratif et d'opérateurs radio	606 816	Jours-personne ont été assurés pour exécuter des tâches au quartier général et escorter des hautes personnalités en visite. Ce chiffre est supérieur aux prévisions parce que le déménagement du quartier général de la force à Zalingei a accru la demande de services de sécurité statique et de personnel administratif dans deux sites, et parce que certaines composantes de la force sont restées dans le centre logistique
Un total de 225 526 jours-personne assurés par 7 compagnies de réserve de la force et 1 hôpital de niveau II, qui assurent la protection temporaire statique et mobile de 1 plateforme logistique et de 3 camps géants pour la période allant de janvier à juin 2019 (1 246 hommes pendant 181 jours)	215 209	Jours-personne ont été assurés entre janvier et juin 2019 par 6 compagnies de réserve de la force pour assurer la protection statique et mobile de 1 plate-forme logistique et de 3 camps géants (1 189 personnes pendant 181 jours). Ce chiffre est inférieur aux prévisions car deux camps géants ont fermé plus tôt que prévu

Un total de 255 500 jours-personne assurés par 4 compagnies de réserve du quartier général ou des secteurs pour la période allant de juillet à décembre 2018 (184 jours) et 1 bataillon de réserve de la force (soit 4 compagnies) pour la période allant de janvier à juin 2019 (181 jours) prêts à intervenir, quel que soit le lieu d'intervention (175 hommes par compagnie, à raison de 4 compagnies pour 365 jours)

Un total de 6 416 jours-personne consacrés aux activités de liaison avec les autorités nationales et locales, d'autres parties, les chefs tribaux et les populations locales pour régler les problèmes liés au conflit (27 attachés de liaison pendant 184 jours, soit 4 968 jours-personne ; et 8 attachés pendant 181 jours, soit 1 448 jours-personne)

Un total de 1 440 heures de soutien aérien pour fournir rapidement une protection très mobile dans les zones à haut risque, ou dont l'accès par voie terrestre est difficile, pour appuyer les hélicoptères de transport civils et militaires et les convois terrestres, et pour effectuer des patrouilles ainsi que des missions de reconnaissance et de contrôle (4 hélicoptères militaires polyvalents à raison de 30 heures par hélicoptère et par mois durant 12 mois)

112 672 jours-personne de protection de convois logistiques pour appuyer l'acheminement de l'aide humanitaire (56 militaires par convoi à raison de 7 convois par jour pendant 184 jours et 56 militaires par convoi à raison de 4 convois pendant 181 jours)

Fourniture de services de protection (y compris d'appui logistique et d'aide en cas d'évacuation sanitaire), dans toute la zone d'opérations, à l'équipe de pays des Nations Unies, aux organisations humanitaires non gouvernementales internationales et nationales ainsi qu'aux organisations associées à la reconstruction et au développement

Un total de 106 332 jours-personne pour effectuer des patrouilles de police visant à assurer la protection des déplacés et organiser des activités de police de proximité y relatives dans l'ensemble du Darfour (6 policiers par patrouille à raison de 55 patrouilles par jour pendant 184 jours et 6 policiers par patrouille à raison de 42 patrouilles par jour pendant 181 jours)

Un total de 308 726 jours-personne d'unités de police constituées pour effectuer des patrouilles destinées à assurer la protection des déplacés (64 policiers par unité de police constituée à raison

99 854 Jours-personne ont été assurés par 4 compagnies de réserve entre juillet et septembre 2018. Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique en partie par le fait que le bataillon de réserve de la force n'a assuré aucun jour-personne entre janvier et juin 2019, en raison de la reconfiguration de la force et de la réduction progressive de ses effectifs opérée jusqu'à la fin juin 2019

7 069 Jours-personne consacrés aux activités de liaison ont été assurés. Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par la multiplication des questions liées au conflit qui ont contraint à intervenir et à consulter les autorités nationales et locales

843 Heures d'appui aérien ont été assurées. Le chiffre est moins élevé que prévu parce que le nombre de sorties effectuées au cours de l'exercice a été inférieur aux prévisions

54 712 Jours-personne de protection de convois logistiques ont été assurés pour appuyer l'acheminement de l'aide humanitaire

15 840 Jours-personne ont été assurés pour fournir des services de protection à l'équipe de pays des Nations Unies et aux organisations humanitaires non gouvernementales internationales et nationales

82 170 Jours-personne ont été effectués pour mener des patrouilles de police destinées à assurer la sécurité dans tout le Darfour. Le chiffre est inférieur aux prévisions principalement en raison de la reconfiguration de la MINUAD et de l'évolution de la situation politique

248 864 Jours-personne d'unités de police constituées ont été assurés pour effectuer des patrouilles de sécurité destinées à protéger les déplacés. Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique

de 11 unités pendant 184 jours et 90 policiers par unité de police constituée à raison de 11 unités pendant 181 jours)

Un total de 154 363 jours-personne d'unités de police constituées pour offrir un appui de réserve et une protection au personnel de police des Nations Unies et assurer la sécurité des installations de la MINUAD, des escortes de convois humanitaires et de la force d'intervention rapide dans l'ensemble du Darfour (32 policiers par unité à raison de 11 unités pendant 184 jours et 45 hommes par unité à raison de 11 unités pendant 181 jours)

Organisation de 40 stages de formation à l'intention de 720 volontaires affectés à la police de proximité et issus des camps et des communautés de personnes déplacées, de manière à les intégrer dans les forces de police populaires et à aider la police soudanaise à maintenir l'ordre dans les 13 bases d'opérations (20 stages sur les activités de la police de proximité à l'intention de 360 volontaires et 20 stages sur les droits de l'homme et la violence sexuelle et fondée sur le genre à l'intention de 360 autres)

Organisation de 15 ateliers sur la police de proximité, les droits de l'homme, la violence sexuelle et fondée sur le genre et la protection de la famille et de l'enfance, à l'intention de 450 membres des forces de police populaires en vue de renforcer leurs capacités eu égard aux activités de police de proximité dans les cinq États du Darfour

Organisation, chaque mois, de missions d'évaluation conjointes dans des zones sensibles, en collaboration avec les équipes intégrées de protection

Évaluation des risques liés aux explosifs dans 200 zones soupçonnées d'être contaminées et neutralisation de 7 500 engins explosifs dans l'ensemble du Darfour, notamment dans la région du Jebel Marra

principalement par un nombre de policiers par unité de police constituée moins élevé que prévu, les restrictions imposées aux déplacements et l'impossibilité d'accéder à certaines bases d'opérations

124 432 Jours-personne d'unités de police constituées ont été assurés pour offrir un appui de réserve et une protection au personnel de police des Nations Unies et assurer la sécurité des installations de la MINUAD, des escortes de convois humanitaires et de la force d'intervention rapide dans tout le Darfour. Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique principalement par un nombre de policiers par unité de police constituée moins élevé que prévu, les restrictions imposées aux déplacements et l'impossibilité d'accéder à certaines bases d'opérations

40 Stages de formation ont été organisés à l'intention de 720 volontaires affectés à la police de proximité, à savoir 20 sur la police de proximité, dispensés à 360 volontaires, et 20 sur les droits de l'homme et la violence sexuelle et fondée sur le genre, dispensés à 360 volontaires

15 Ateliers ont été organisés à l'intention de 450 membres des forces de l'ordre dans les cinq États du Darfour

73 Missions d'évaluation conjointes ont été conduites pour suivre les questions liées à la protection des personnes déplacées à l'intérieur du Darfour

881 Zones soupçonnées d'être contaminées dans l'ensemble du Darfour, notamment dans le Jebel Marra, ont fait l'objet d'une évaluation. Ce chiffre plus élevé que prévu s'explique par l'amélioration de l'accès accordé par le Gouvernement soudanais et par la décision de privilégier les levés dans les localités. En outre, 2 280 restes explosifs de guerre, 746 279 munitions d'armes légères et 7 244 munitions dont la durée de vie avait expiré ont été éliminés en toute sécurité.

Sensibilisation de 80 000 personnes dans l'ensemble du Darfour, en particulier dans la région du Jebel Marra, aux risques liés aux restes explosifs de guerre	170 011	Personnes, dont 37 399 dans la région du Jebel Marra, ont bénéficié de 723 séances de sensibilisation aux risques dans tout le Darfour. Le chiffre est plus élevé parce que le Gouvernement soudanais a élargi l'accès des équipes de lutte contre les mines
Mise en place d'activités génératrices de revenus ciblant jusqu'à 25 victimes de restes explosifs de guerre	25	Victimes de restes explosifs de guerre ont bénéficié d'une aide à la création de revenus dans les cinq États du Darfour, par l'intermédiaire de l'organisation locale National Units for Mine Action and Development, y compris une formation professionnelle et un soutien matériel
Conduite d'activités de levé et de déminage dans les bases d'opérations et les bureaux de secteur en vue de leur clôture, avant que les terrains ne soient rendus au Gouvernement soudanais	13	Sites, soit 10 bases d'opérations (Sereif, Oum Barou, Korma, Masteri, Mornei, Moukjar, Greida, Bouram, Chaïriya et Labado) et 3 camps géants de poste de commandement de secteur (Daeïn, Geneina et Nyala) ont été inspectés, déminés et déclarés exempts d'explosifs
Organisation de 2 sessions de formation à l'intention des institutions nationales participant à la lutte antimines au Darfour afin de renforcer leur capacité de s'attaquer aux problèmes liés aux engins explosifs résiduels et de faciliter le transfert des tâches liées à la lutte antimines, dans la perspective du retrait de la MINUAD	9	Sessions de formation spécialisées ont été dispensées au Centre national de lutte antimines afin de lui donner les moyens de s'attaquer plus efficacement aux problèmes liés aux restes explosifs de guerre. En outre, l'Opération a déployé des mentors internationaux aux côtés des équipes multitâches nationales, qui ont fourni à celles-ci des conseils et une formation sur les évaluations générales des risques liés aux explosifs, les techniques de neutralisation des explosifs et munitions et l'établissement d'ordres de service et de plans d'exécution des tâches

Réalisation escomptée 2.2 : Mise en place d'un environnement sûr à long terme au Darfour

Indicateurs de succès prévus

2.2.1 Nombre d'activités menées aux côtés des autorités compétentes soudanaises sur les prescriptions en matière de protection et les principes liés au droit international humanitaire, en vue de renforcer les capacités desdites autorités de favoriser la mise en place d'un environnement sûr (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : sans objet ; 2018/19 : 175)

Indicateurs de succès effectifs

La MINUAD a dialogué avec les autorités compétentes du Gouvernement soudanais pour les inciter à relever les défis existants en matière de protection et à répondre aux besoins en la matière afin de favoriser un environnement protecteur au cours de la période considérée. L'Opération a régulièrement et étroitement collaboré avec les gouverneurs des États, les autorités locales et les administrations autochtones sur les principes clés du droit international humanitaire, notamment l'accès à la terre, la liberté de mouvement et l'intégrité physique, ce qui a donné lieu à des initiatives concrètes de la part du Gouvernement soudanais en vue de relever ces défis. Dans les zones les plus instables, y compris à l'est du Jebel Marra, l'accès aux zones de conflit actif a été négocié avec les autorités de l'État, ce qui a permis

d'organiser des missions humanitaires et de protection visant à évaluer les besoins des civils dans les zones de conflit

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Établissement de 6 rapports d'évaluation de la menace afin d'améliorer l'analyse des mesures de prévention et d'intervention relatives à la protection des civils	12 Rapports mensuels sur la protection des civils ont été produits. Ceux-ci comprenaient une section sur l'évaluation de la menace et les mesures d'atténuation afin de mettre en évidence les menaces les plus importantes en matière de protection dans les zones de tension identifiées. Les évaluations de la menace ont été utilisées en tant qu'outil d'alerte précoce
Conduite d'un état des lieux complet des zones considérées comme suffisamment stabilisées pour permettre un retour volontaire et dans la dignité des personnes déplacées.	Oui La MINUAD a cartographié les zones d'activité agricole et d'autres activités de subsistance dans tout le Darfour afin de recenser les menaces qui pesaient sur la sécurité et les risques pour les déplacés. L'exercice de cartographie a permis d'identifier les zones stabilisées pour permettre le retour volontaire et dans la dignité des personnes déplacées
Création de 10 réseaux de protection des femmes et renforcement des réseaux existants, en mettant l'accent sur les zones de déplacement et de retour	7 Réseaux de protection des femmes ont été mis en place dans les camps de personnes déplacées dans la région de Jebel Marra. En outre, 38 réseaux existants ont été renforcés dans les cinq États du Darfour

Réalisation escomptée 2.3 : Les civils dans la région du Jebel Marra bénéficient d'une meilleure protection et d'un meilleur accès à l'aide humanitaire

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
2.3.1 Amélioration de la coordination à l'échelle de l'Opération en matière de mesures de prévention et d'intervention aux fins de la protection des civils	Au quartier général de la MINUAD, le Groupe mixte chargé de la protection est resté le principal organe de coordination de l'Opération en matière de protection, tandis que les groupes mixtes chargés de la protection des secteurs ont cessé leurs activités en décembre 2018, lorsque l'Opération a cessé ses activités dans les quatre quartiers généraux de secteur du Darfour septentrional, du Darfour méridional, du Darfour oriental et du Darfour occidental. En conséquence, la structure du Groupe mixte chargé de la protection au quartier général a été axée sur l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action et de réponses spécifiques aux menaces dans les zones sensibles du Jebel Marra. En outre, compte tenu du retrait de l'Opération, la formulation de plans d'action et de réponses aux menaces et aux défis liés à la protection des civils a nécessité une contribution plus importante de la part des partenaires humanitaires, qui s'est traduite par l'élaboration de plans d'action et de stratégies communes, à savoir le suivi de la protection des bases d'opérations

fermées et des engagements en matière de protection des cultures

Les mesures de protection physique ont été mises en œuvre au niveau des bases d'opérations dans la zone du Jebel Marra, en étroite coordination et collaboration avec les autorités locales, afin de renforcer leur implication et leur responsabilité en matière de protection. Le personnel de la MINUAD intégré au HCR dans le cadre des équipes chargées de la liaison avec les États a contribué de manière significative au renforcement du groupe de travail sur la coordination de la protection humanitaire, présidé par le HCR, qui est devenu le principal organe de coordination de la protection en dehors de la région du Jebel Marra

2.3.2 Nombre de missions et de convois humanitaires escortés par la MINUAD (2016/17 : 674 ; 2017/18 : 650 ; 2018/19 : 550)

La MINUAD a fourni 689 escortes à des missions et convois humanitaires dans tout le Darfour au cours de la période considérée. À partir de janvier 2019, les escortes des convois humanitaires se sont concentrées dans les zones sensibles de la région du Jebel Marra

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre Observations</i>
Organisation de réunions mensuelles du Groupe mixte chargé de la protection au quartier général de l'Opération et de réunions mensuelles des groupes mixtes de protection des secteurs (ou des mécanismes de coordination qui les remplaceront) en vue de prêter un appui et de donner des directives d'ordre stratégique et opérationnel concernant l'exécution de la stratégie de l'Opération en matière de protection des civils dans la région du Jebel Marra	21 Réunions ont été organisées au cours de la période à l'examen, de la manière suivante : 9 réunions du Groupe mixte chargé de la protection au quartier général de l'Opération et 12 réunions des groupes mixtes chargés de la protection des secteurs
Conduite, dans les zones reculées, de 100 évaluations et missions de vérification axées sur la protection des civils, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires de l'équipe de pays pour l'action humanitaire	520 Missions, notamment de vérification, ont été effectuées par des équipes intégrées de protection dans les zones de tension recensées. L'augmentation du nombre de missions effectuées s'explique par la nécessité de surveiller les zones dont la MINUAD s'était retirée au cours de la période considérée et par l'augmentation des problèmes de protection résultant de l'évolution de la situation politique au Soudan
Organisation de 10 forums conjoints de coordination civilo-militaire pour mieux planifier l'appui que l'Opération apporte aux partenaires humanitaires, y compris en fournissant des escortes chargées d'assurer la sécurité et d'autres formes d'appui logistique, en coordination avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires	30 Forums conjoints de coordination civilo-militaire ont été organisés dans les cinq États jusqu'en décembre 2018, en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Avec la fermeture des quartiers généraux de secteur et la reconfiguration de l'opération, les demandes d'escorte militaire par les acteurs humanitaires ont été traitées de manière ad hoc au quartier général de l'Opération

Réalisation escomptée 2.4 : Promotion et défense des droits de l'homme au Darfour

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.4.1 Nombre de stratégies, de politiques et de plans d'action établis par le Gouvernement soudanais ou par les organes de contrôle ou les organes délibérants soudanais aux fins de la promotion et de la défense des droits de l'homme au Darfour, y compris dans les domaines de la justice transitionnelle et des droits des femmes (2016/17 : 2 ; 2017/18 : 2 ; 2018/19 : 2)

L'organe législatif soudanais a adopté deux décrets pour permettre les enquêtes sur les viols d'enfants en vertu de la loi soudanaise sur l'enfance. En janvier 2019, le Parlement a alloué un budget destiné au financement des comités d'État chargés de lutter contre la violence à l'égard des femmes, à la fourniture d'une aide juridique et d'un soutien psychosocial aux victimes et à l'amélioration du système d'orientation des victimes. Dans le Darfour central, la MINUAD a entamé des discussions informelles avec le Ministère des affaires sociales sur l'élimination des mutilations génitales féminines et des mariages précoces

2.4.2 Nombre de séances de sensibilisation menées par la Commission nationale des droits de l'homme dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action pour les droits de l'homme (2016/17 : 2 ; 2017/18 : 2 ; 2018/19 : 3)

Au cours de la période considérée, la Commission nationale des droits de l'homme a organisé 3 campagnes de sensibilisation dans le Darfour septentrional, dont une à l'intention de 500 élèves de l'école de base de Tombassi, une campagne de sensibilisation aux droits de l'homme axée sur les droits de l'enfant, organisée en juillet 2018 dans une école secondaire pour filles et un atelier d'une journée sur les droits de l'enfant pour 30 assistants juridiques et membres de l'administration autochtone

2.4.3 Augmentation du nombre d'interventions du Gouvernement soudanais face aux atteintes aux droits de l'homme perpétrées au Darfour (2016/17 : 32 ; 2017/18 : 39 ; 2018/19 : 50).

La MINUAD a constaté 77 affaires dans lesquelles les autorités soudanaises ont pris des mesures appropriées contre les violations des droits de l'homme

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre Observations

Fourniture, en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), de conseils et d'un appui au Conseil consultatif pour les droits de l'homme au Darfour et à la Commission nationale des droits de l'homme dans le cadre de 4 réunions et de 2 ateliers de formation

Oui La MINUAD, en collaboration avec le HCDH, a fourni des conseils techniques au Conseil consultatif soudanais pour les droits de l'homme au Darfour et à la Commission nationale des droits de l'homme, dans le cadre de 4 réunions et 2 ateliers, comme suit : en novembre 2018, une réunion avec la Commission nationale des droits de l'homme pour discuter des plans de renforcement des capacités, de l'appui technique et d'autres activités visant à protéger et à promouvoir les droits de l'homme et à lutter contre l'impunité au Darfour ; en décembre 2018, une réunion avec le Directeur de la Commission nationale des droits de l'homme sur le projet de création d'un tribunal d'urgence dans chaque État du Darfour ; en décembre 2018, un atelier pour commémorer la Journée des droits de l'homme, organisé en collaboration avec la

	Présidente et six commissaires de la Commission nationale des droits de l'homme, au cours duquel une réunion a également été tenue sur la collaboration en vue de la transition de l'Opération ; en février 2019, une réunion avec la Commission nationale des droits de l'homme pour établir des mécanismes de coordination réguliers avec l'équipe mobile de surveillance des droits de l'homme de l'Opération ; un atelier d'une journée sur les normes internationales en matière de droits de l'homme et le mandat de la Commission nationale des droits de l'homme, organisé en coordination avec la Commission, à l'intention des responsables de l'application des lois
Fourniture, en collaboration avec le HCDH, de conseils aux comités des États concernant la lutte contre la violence à l'égard des femmes, l'exécution de leur programme de travail, les stratégies de prévention, la répression de la violence sexuelle et sexiste et le développement institutionnel, dans le cadre de 3 réunions et de 2 ateliers	Oui La MINUAD a fourni des conseils et un soutien aux comités des États lors de 6 réunions et 4 ateliers, comme suit : 1 réunion avec l'équipe de pays des Nations Unies et le Comité d'État chargé de lutter contre la violence à l'égard des femmes et dans le Darfour méridional pour discuter du plan de travail sur la protection des femmes et des filles contre la violence fondée sur le genre pour 2019 ; 4 réunions dans le Darfour septentrional avec des représentants du Conseil de l'État pour la protection de l'enfance, du Ministère des affaires sociales et du Groupe de travail du Groupe de la protection sur la question des enfants soldats, de la réintégration familiale et de l'aide aux victimes de violences sexuelles ; 1 réunion dans le Darfour septentrional avec le Ministère de la santé et du développement social pour discuter des besoins en matière de renforcement des capacités des organisations non gouvernementales nationales qui s'occupent des problèmes de violence sexuelle et fondée sur le genre ; 1 atelier à l'intention du Comité d'État du Darfour septentrional chargé de lutter contre la violence à l'égard des femmes sur les notions de base des droits de l'homme, le mandat de l'Opération en matière de droits de l'homme ainsi que la prévention de la violence sexuelle liée aux conflits et la répression dans ce domaine ; 3 ateliers de sensibilisation sur la violence sexuelle liée aux conflits, organisés dans le Darfour septentrional, dans le Darfour méridional, dans le Darfour oriental et dans le Darfour central, afin de réduire la vulnérabilité des femmes et leur exposition à la violence sexuelle et fondée sur le genre, et à la violence

Prestation, en collaboration avec le HCDH, de conseils aux assemblées législatives des États du Darfour concernant la mise en conformité de la législation en vigueur avec les normes internationales en matière de droits de l'homme, dans le cadre de 2 réunions et de 2 ateliers

Organisation de 120 missions sur le terrain pour évaluer la situation des droits de l'homme et enquêter à ce sujet (80 missions d'établissement des faits là où des violations auraient été commises et auprès des populations locales et 40 missions de suivi afin de constater les mesures prises et les progrès enregistrés)

Prestation, en collaboration avec le HCDH, d'une assistance technique aux acteurs de la justice transitionnelle au Darfour dans le cadre de 3 ateliers, le but étant de leur donner les moyens de lutter contre l'impunité et d'œuvrer à la réconciliation, de mieux faire connaître les droits de l'homme et de renforcer les capacités et les compétences des principales parties prenantes, notamment de la société civile

Organisation, en collaboration avec le HCDH, et à l'intention de procureurs, de juges, de professionnels de santé, de membres des Forces armées soudanaises et des forces de l'ordre, de fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, de membres des mouvements armés et de représentants des organes ruraux ou traditionnels, de 8 stages de formation à l'administration de la justice afin de mieux faire connaître les normes internationales en matière de droits de l'homme et le principe de responsabilité

Organisation de 5 campagnes de sensibilisation des populations locales et diffusion de supports

sexuelle liée aux conflits, d'améliorer l'accès au système judiciaire et de renforcer les capacités des institutions communautaires pour les femmes déplacées dans les communautés d'accueil au Darfour

3 Réunions ont été tenues avec les conseils législatifs des États du Darfour, comme suit : 1 réunion avec les représentants du conseil législatif du Darfour oriental sur l'accès à la justice, la réforme législative et le développement de la justice de transition conformément aux prescriptions du Document de Doha pour la paix au Darfour ; 1 réunion avec le président de la Cour suprême du Darfour septentrional sur les tribunaux d'urgence et la mise en place de programmes d'accès à la justice ; 1 réunion avec l'ordre des avocats du Darfour oriental sur l'application de la loi d'urgence

303 Missions ont été menées sur le terrain pour évaluer la situation des droits de l'homme et enquêter à ce sujet : 142 missions d'établissement des faits là où des violations auraient été commises et 161 missions de suivi afin de constater les mesures prises et les progrès enregistrés. Le nombre plus élevé de missions s'explique par le fait qu'un grand nombre d'allégations relatives aux droits de l'homme ont été signalées et qu'il a fallu enquêter sur celles-ci

3 Ateliers ont été organisés comme suit : 1 atelier sur les viols de mineurs, en août 2018, à l'intention du Bureau du Procureur spécial chargé des crimes commis au Darfour ; 1 atelier sur l'intégration des droits de l'homme et de la justice transitionnelle en août 2018 ; 1 atelier sur la promotion et la protection des droits de l'homme en décembre 2018

15 Stages de formation aux normes internationales en matière de droits de l'homme et à l'application du principe de responsabilité ont été organisés à l'intention de diverses parties prenantes, comme suit : 1 atelier et 4 sessions de formation dans le Darfour septentrional ; 3 ateliers et une session de formation dans le Darfour oriental ; 5 ateliers dans le Darfour méridional ; 1 session de formation de formateurs dans le Darfour occidental

4 Campagnes de sensibilisation des populations locales ont été organisées en collaboration

d'information sur les droits de l'homme (prospectus, sacs et affiches), en vue de faire connaître à la société civile et aux populations des 5 secteurs les instruments nationaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme

Organisation, en collaboration avec le HCDH, de 2 ateliers à l'intention de l'équipe de pays des Nations Unies et des autorités nationales afin de mieux faire connaître les principes de diligence voulue en matière de droits de l'homme

Organisation, en collaboration avec ONU-Femmes, de 3 journées portes ouvertes dans la région du Jebel Marra en vue de donner aux Darfouriennes la possibilité de dialoguer avec les autorités de l'État et les représentants des organismes des Nations Unies, sur l'état d'avancement de l'application des dispositions de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité

Fourniture d'un appui à la réalisation de l'égalité des sexes, notamment dans le cadre de 10 ateliers de sensibilisation à la protection des droits des femmes et des filles organisés à l'intention des chefs traditionnels, de 10 ateliers sur la violence sexiste à l'intention des membres des réseaux de protection des femmes dans les camps de personnes déplacées et de 4 manifestations visant à célébrer la Journée internationale des femmes

avec le Ministère de la santé et du développement social du Darfour septentrional, l'ordre des avocats et la société civile, y compris les groupes de femmes et le syndicat des personnes handicapées.

L'Opération a célébré la Journée des droits de l'homme dans tout le Darfour, au cours de laquelle des exemplaires du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Déclaration universelle des droits de l'homme ont été distribués. En outre, 6 manifestations ont été organisées dans tout le Darfour à l'occasion des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre, en vue de sensibiliser la population locale à l'importance de l'autonomisation des femmes et de l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes

Non Aucun atelier n'a été organisé pendant cette période. Néanmoins, un atelier sur la politique relative à la diligence voulue en matière de droits de l'homme a été organisé à l'intention des hauts responsables de la MINUAD pour appeler leur attention sur les sensibilités liées au don des biens de l'Opération à des entités du Gouvernement soudanais pendant le retrait et la fermeture des bases d'opérations et des centres de police de proximité

6 Journées portes ouvertes ont été organisées, une dans chacun des cinq États du Darfour et une dans l'ensemble du Darfour, afin de consulter les différentes parties prenantes sur l'état d'avancement de l'application des dispositions de la résolution [1325 \(2000\)](#) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité

13 Ateliers de sensibilisation ont été organisés au cours de la période considérée, comme suit : 3 ateliers sur les droits de l'enfant à l'intention des chefs traditionnels du Darfour septentrional afin d'améliorer leur compréhension du sujet, y compris dans le contexte d'un conflit armé ; 1 atelier à l'intention des membres des réseaux de protection des femmes au Darfour occidental sur le droit pénal soudanais et le rôle des assistants juridiques dans la promotion et la protection des droits de l'homme dans le cadre du signalement des violences sexuelles ; 4 ateliers de sensibilisation à l'intention des chefs traditionnels sur la protection des droits

	des femmes et des filles, avec un accent particulier sur la réponse et la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre ; 5 ateliers visant à renforcer les capacités des réseaux de protection des femmes en matière de gestion et de signalement des violences sexuelles et fondées sur le genre et des violences sexuelles liées aux conflits dans le Darfour méridional (Bileil), le Darfour central (Golo, Nertiti, Zalingei) et le Darfour septentrional (camp Salam pour les déplacés)
Fourniture d'un appui à la mise en place de services d'accueil pour les femmes dans 5 commissariats de la police soudanaise dans la région du Jebel Marra, afin de permettre aux victimes de violences sexuelles et sexistes de se faire connaître	Non Aucun soutien n'a été apporté à la mise en place de services d'accueil pour les femmes dans les postes de police ciblés, en raison de l'évolution de la dynamique politique qui a affecté le recrutement d'agents féminins par les forces de police soudanaises
Organisation de 10 ateliers sur la violence sexuelle et sexiste, ainsi que sur les droits fondamentaux des femmes à l'intention de 30 membres des réseaux de protection des femmes dans les camps de personnes déplacées	Non Cette activité n'a pas été menée, en raison des crises politiques qui ont affecté les liquidités des banques nationales, entraînant de longs retards dans l'achèvement des projets antérieurs et l'absence de liquidités pour la tenue des ateliers. Néanmoins, 4 ateliers sur la violence sexuelle et fondée sur le genre et sur les droits humains des femmes ont été organisés pour le réseau local de protection des femmes au Darfour central

Réalisation escomptée 2.5 : Élimination progressive des violations graves perpétrées contre les enfants par les parties au conflit

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.5.1 Nombre de plans stratégiques locaux élaborés et appliqués par les chefs tribaux en vue de mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants dans des conflits intercommunautaires ainsi qu'aux autres violations graves perpétrées contre des enfants (2016/17 : 1 ; 2017/18 : 1 ; 2018/19 : 3)

Au cours de la période considérée, le deuxième commandement du Conseil de l'éveil révolutionnaire n'a pas été exécuté, en raison de l'arrestation et de la détention du chef du Conseil, Musa Hilal, ce qui a entraîné un changement d'allégeance des chefs tribaux et a créé des difficultés pour accéder aux chefs tribaux et nouer le dialogue avec eux

2.5.2 Nombre de comités de protection de l'enfance formés à la promotion des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance au niveau local dans le but de permettre aux collectivités de s'approprier ces questions (2016/17 : 45 ; 2017/18 : 40 ; 2018/19 : 34)

Au cours de la période considérée, 82 membres des comités chargés de la protection de l'enfance ont été formés aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance. Le nombre de membres de comité formés a dépassé les prévisions grâce à la poursuite ininterrompue de la campagne « Plus d'enfants soldats – Protégez le Darfour » dans tout le Darfour

2.5.3 Nombre de parties au conflit formées aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance afin de mieux les sensibiliser aux 6 violations graves des droits de l'enfant ainsi qu'aux règles et normes internationales applicables (2016/17 : 3 ; 2017/18 : 4 ; 2018/19 : 7)

Au total, 144 officiers et sous-officiers des Forces armées soudanaises et 357 policiers soudanais ont été formés aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance. En outre, la campagne visant à former les parties au conflit à la protection de l'enfance et à promouvoir la prise en main au niveau local des activités menées en la matière s'est

poursuivie dans tout le Darfour. Le nombre de parties formées est plus faible que prévu car certains groupes armés n'étaient pas physiquement présents au Darfour pendant l'exercice considéré et en raison de l'inaccessibilité des zones du Jebel Marra où les groupes armés étaient encore actifs

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Organisation de 6 réunions avec des chefs de groupes ethniques en vue de négocier l'élaboration et l'application de plans stratégiques locaux visant à prévenir et à faire cesser l'utilisation d'enfants dans les conflits intercommunautaires, et de prêter conseils et appui en la matière	Non Aucune réunion n'a été organisée, en raison des problèmes de sécurité précipités par le changement d'orientation politique survenu à la suite de l'arrestation de Musa Hilal et des allégeances changeantes de la plupart des chefs tribaux
Organisation de 4 réunions avec des groupes armés en vue de les inciter à prendre des mesures visant à prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats dans les conflits intercommunautaires	1 Réunion a eu lieu avec l'Armée de libération du Soudan-Paix et développement à El-Fasher, pour sensibiliser aux droits de l'enfant. Les trois autres réunions n'ont pas eu lieu, en raison de la nature mobile de la plupart des groupes armés et de la difficulté d'atteindre les groupes armés dans les régions du Jebel Marra
Organisation de 70 stages de formation aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance à l'intention d'au moins 2 800 acteurs nationaux de la protection de l'enfance (membres d'organisations de la société civile, volontaires affectés à la police de proximité, institutions publiques soudanaises, comités locaux de protection de l'enfance et interlocuteurs reconnus dans le domaine)	70 Sessions de formation ont été organisées comme suit : la MINUAD et l'UNICEF ont animé une session de formation à l'intention des Forces armées soudanaises sur les droits de l'enfant et les mesures visant à protéger les enfants contre le recrutement, dans le Darfour méridional et dans le Darfour occidental, en collaboration avec le Conseil pour la protection de l'enfance et le Comité technique de chacun des deux États, et le Conseil national pour la protection de l'enfance ; des sessions ont été organisées pour former 2 344 membres et points focaux de comités locaux de protection de l'enfance ; une session de formation sur la justice pour les mineurs et la protection de l'enfance a été organisée à l'intention de 357 policiers soudanais
Communication à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé et au Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé de 4 rapports sur l'institutionnalisation de la protection de l'enfance et le renforcement des capacités en la matière, et de 4 autres rapports sur les violations graves perpétrées contre les enfants	4 Rapports sur des allégations de violations graves commises contre des enfants ont été soumis à la Représentante spéciale et au Groupe de travail ; les 4 rapports sur l'institutionnalisation de la protection de l'enfance et le renforcement des capacités en la matière n'ont toutefois pas été présentés comme prévu
Organisation de 200 missions d'observation, notamment dans des camps de déplacés, afin de corroborer les allégations de violations graves perpétrées contre des enfants et d'y donner suite	182 Patrouilles et des missions de terrain de courte et de longue durées ont été effectuées dans des communes, des camps de personnes déplacées, des hôpitaux, des villes et des unités de

Organisation des réunions mensuelles du groupe de travail du dispositif d'observation et de communication de l'information afin de donner suite aux violations perpétrées contre des enfants, de confirmer les faits, de réunir des éléments de preuve et d'intervenir

Organisation de 22 campagnes de sensibilisation auprès des populations locales sur le thème « Plus d'enfants soldats – Protégez le Darfour » afin de mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants par les forces armées et les groupes armés et à l'enrôlement d'enfants comme combattants par les communautés dans les affrontements ethniques, et organisation de 7 sessions de formation sur la protection de l'enfance au profit de membres des forces armées et des groupes armés dans le cadre de la campagne visant à former les parties au conflit à la protection de l'enfance et à promouvoir la prise en main au niveau local des activités menées en la matière, de sorte à améliorer les capacités et les connaissances des parties au conflit en matière de promotion et de protection du bien-être des enfants touchés par le conflit

protection des familles et des enfants de la police soudanaise, afin de vérifier et de suivre les allégations de violations graves perpétrées contre des enfants

18 Réunions du groupe de travail du dispositif d'observation et de communication de l'information, coprésidées par la MINUAD et l'UNICEF, ont été tenues dans les cinq États du Darfour afin de donner suite à des allégations de violations commises contre des enfants, de confirmer les faits, de réunir des éléments de preuve et d'intervenir

18 Campagnes locales ont été organisées dans tout le Darfour pour sensibiliser les membres des communautés locales, sur le thème « Plus d'enfants soldats – Protégez le Darfour », et 7 sessions de formation ont été organisées avec les Forces armées soudanaises et les groupes armés pour favoriser une meilleure sensibilisation aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance

Réalisation escomptée 2.6 : Progrès accomplis sur la voie du rétablissement de la chaîne de justice pénale sur tout le territoire du Darfour, notamment dans la région du Jebel Marra, par le renforcement de la capacité des autorités policières, judiciaires et pénitentiaires de lutter contre l'impunité, de régler les conflits communautaires par la médiation et d'améliorer l'accès à la justice

Indicateurs de succès prévus

2.6.1 Augmentation du nombre de litiges civils réglés grâce à la médiation par des tribunaux ruraux, dans le respect des normes nationales et internationales (2016/17 : 95 ; 2017/18 : 2000 ; 2018/19 : 3000)

2.6.2 Nombre de politiques, de documents d'orientation et d'instructions permanentes élaborés et adoptés en vue d'améliorer la gestion et l'application du principe de responsabilité dans les prisons, en particulier dans les zones prioritaires, conformément au plan quinquennal stratégique relatif à l'administration pénitentiaire au Darfour (2016/17 : 8 ; 2017/18 : 8 ; 2018/19 : 8)

2.6.3 Augmentation du nombre de membres du personnel pénitentiaire formés aux nouvelles instructions permanentes de gestion et

Indicateurs de succès effectifs

Au cours de l'exercice considéré, 3 400 litiges civils ont été résolus par des tribunaux ruraux

Au cours de l'exercice, 8 projets d'instruction permanente sur l'amélioration de la gestion et de la responsabilité ont été élaborés en collaboration avec la Direction générale des prisons et de la réforme du Gouvernement soudanais

Au total, 748 agents pénitentiaires ont été formés au cours de la période de référence, comme suit : 350 agents nouvellement recrutés formés aux fonctions pénitentiaires

d'administration des prisons (2016/17 : 370 ; 2017/18 : 590 ; 2018/19 : 708)

de base et aux droits de l'homme ; 358 agents pénitentiaires en poste formés aux approches de la gestion et du fonctionnement des prisons fondées sur les droits de l'homme et sur l'application des instructions permanentes ; 40 agents pénitentiaires formés aux méthodes de formation

2.6.4 Nombre de stages de formation de formateurs concernant les techniques modernes de police démocratique organisés à l'intention de policiers soudanais (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 41 ; 2018/19 : 38)

Au cours de l'exercice considéré, 26 sessions de formation de formateurs ont été organisées, pour un total de 476 policiers soudanais formés aux techniques modernes de police démocratique

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre Observations
Fourniture, dans le cadre de 4 réunions, de conseils aux présidents de juridiction, aux procureurs généraux et spéciaux, ainsi qu'aux directeurs de prison concernant le rétablissement de la chaîne de justice pénale dans les zones de retour (Darfour septentrional, Darfour méridional et région du Jebel Marra)	30 Réunions consultatives ont été organisées avec des juges en chef, des chefs des poursuites et des directeurs de prison au niveau des États dans le Darfour septentrional, le Darfour méridional, le Darfour oriental, le Darfour occidental et le Darfour central
Fourniture, dans le cadre de 3 réunions organisées dans le Darfour septentrional, le Darfour méridional et le Darfour occidental, de conseils techniques et stratégiques aux institutions judiciaires, notamment au Procureur spécial chargé des crimes commis au Darfour, sur le renforcement de la coordination entre les institutions judiciaires pour améliorer la fourniture des services de justice	12 Réunions ont été organisées pour fournir des conseils techniques et stratégiques aux institutions judiciaires sur le renforcement de la coordination afin d'améliorer la prestation des services de justice et sur la promotion de la responsabilité et la poursuite des affaires de violence sexuelle et fondée sur le genre
Organisation de 2 ateliers sur le suivi des procès à l'intention de la société civile et des organisations non gouvernementales, dont 1 dans la région du Jebel Marra	5 Ateliers ont été organisés sur le suivi des procès à l'intention de la société civile, notamment pour les groupes de femmes de Zalingei, El Fasher, Daein et Nyala
Construction de 2 tribunaux ruraux au Darfour septentrional et dans la région du Jebel Marra, et de 2 bureaux des procureurs et 3 établissements pénitentiaires dans la région du Jebel Marra	3 Projets de construction ont été entrepris, comme suit : 1 local à usage de bureaux pour le ministère public à Golo, 1 établissement pénitentiaire à Kabkabiya et 1 établissement pénitentiaire pour femmes à Koutoum. La construction de 2 tribunaux ruraux dans le Darfour septentrional et d'un local à usage de bureaux pour le ministère public et d'une prison dans le Jebel Marra n'a pas été entamée, en raison de la crise économique et des difficultés bancaires au Soudan pendant l'exercice considéré
Organisation de 2 ateliers à l'intention de 40 juges de tribunaux ruraux et de 3 ateliers de renforcement des capacités à l'intention de 60 juges de tribunaux ruraux dans la région du Jebel Marra, en vue de	3 Ateliers ont été organisés à l'intention de 110 juges de tribunaux ruraux, dont 3 femmes, dans le Darfour septentrional, le Darfour central et le Darfour oriental

faciliter la gestion et le règlement des litiges fonciers par ville ou par tribunal rural

Organisation sur 2 jours d'un atelier de renforcement des capacités sur l'amélioration des techniques d'enquête à l'intention de 80 participants, y compris des procureurs et des policiers, au Darfour septentrional, au Darfour méridional, au Darfour oriental et dans la région du Jebel Marra

Organisation d'un atelier de formation à l'intention de 20 procureurs et fonctionnaires du parquet sur les enquêtes et les poursuites relatives à la violence sexuelle et sexiste liée aux conflits

Organisation de 2 réunions avec le Comité national pour l'amélioration du cadre carcéral sur l'application des réformes du système pénitentiaire dans les États du Darfour conformément au plan quinquennal stratégique relatif à l'administration pénitentiaire au Darfour

Organisation de 10 stages de formation dans chacun des États du Darfour, notamment au Jebel Marra, dont des séances à l'intention de 648 nouveaux agents du personnel pénitentiaire sur les fonctions pénitentiaires de base et une formation en cours d'emploi à l'intention de 298 agents déjà en poste, de 1 séance de formation à l'intention de 30 agents pénitentiaires sur la gestion de niveau intermédiaire et de 1 séance de formation des formateurs à l'intention de 40 agents pénitentiaires en vue de renforcer leurs capacités en matière de formation

Fourniture d'un appui technique au Gouvernement soudanais en vue de l'élaboration de 8 instructions permanentes visant à améliorer la gestion de la sûreté et de la sécurité dans les prisons et les activités menées à cet égard, de manière à se conformer aux normes internationales sur la question

Organisation, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes, de 156 réunions de coordination des questions de sécurité avec la police soudanaise, les déplacés et les organismes humanitaires, dans 13 bases d'opérations

3 Ateliers sur l'amélioration des techniques d'enquête ont été organisés à l'intention de 90 enquêteurs de police et procureurs dans le Darfour septentrional, le Darfour méridional et le Darfour central

1 Atelier sur les enquêtes et les poursuites en matière de violence sexuelle liée aux conflits et de violence sexuelle et fondée sur le genre a été organisé à l'intention de 25 procureurs et enquêteurs spéciaux

Non Aucune réunion du Comité national pour l'amélioration du cadre carcéral n'a eu lieu, en raison de l'évolution de la situation politique au Soudan

17 Stages de formation ont été organisés à l'intention de 748 agents pénitentiaires, comme suit : 350 agents nouvellement recrutés ont été formés aux fonctions pénitentiaires de base et aux droits de l'homme ; 358 agents pénitentiaires en poste ont été formés aux approches de la gestion et du fonctionnement des prisons fondées sur les droits de l'homme et sur l'application des instructions permanentes ; 40 agents pénitentiaires ont été formés aux méthodes de formation

8 Projets d'instructions permanentes ont été élaborés et sont en attente de validation par le Comité national pour l'amélioration du cadre carcéral pour adoption par la Direction générale des prisons et de la réforme

166 Réunions de coordination de la sécurité ont été organisées dans quatre États du Darfour, en collaboration avec les principales parties prenantes, notamment les agences des Nations Unies, les organisations non gouvernementales, les volontaires des polices de proximité, les forces de police soudanaises, les dirigeants des communautés locales et les personnes déplacées, afin de discuter des plans relatifs à la sécurité, de la mise en œuvre des initiatives de police de proximité et des stratégies de prévention de la criminalité. En outre, les réunions ont facilité l'échange

Organisation de 676 séances de sensibilisation à l'intention des dirigeants de la police soudanaise sur les questions de violence sexuelle et fondée sur le genre pour faciliter le recrutement de femmes volontaires affectées à la police de proximité	d'informations entre les différentes parties prenantes concernant l'activation des systèmes d'alerte rapide pour la protection des civils et ont permis d'améliorer la coordination avec certains acteurs clés en vue de la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour
Organisation de 5 séminaires à l'intention des groupes de protection des femmes de la police soudanaise sur la violence sexuelle et sexiste, la violence sexuelle liée aux conflits, et la prise en compte des questions liées à la famille et de la problématique femmes-hommes, en vue de faciliter la mise en place de services de protection de la famille et de l'enfance dans les locaux de la police ; de 10 ateliers sur la violence sexuelle et sexiste, les violences sexuelles liées aux conflits et la protection de la famille et de l'enfance, à l'intention de 200 membres de comités locaux ; de 5 ateliers sur la protection de la famille et de l'enfance à l'intention de 150 policières soudanaises	113 Séances de sensibilisation ont été organisées à l'intention des dirigeants de la police soudanaise sur les questions de violence sexuelle et fondée sur le genre pour faciliter le recrutement de femmes volontaires affectées à la police de proximité Le nombre de séances organisées a été inférieur aux prévisions à cause de la reconfiguration et du retrait de la MINUAD 5 Séminaires ont été organisés à l'intention de 150 policières soudanaises afin de faciliter la mise en place de services de protection de la famille et de l'enfance dans les postes de police. En outre, 10 ateliers sur la violence sexuelle et fondée sur le genre, la violence sexuelle liée aux conflits et la protection de la famille et de l'enfance ont été organisés à l'intention de 200 membres de comités locaux et 5 ateliers sur la protection de la famille et de l'enfance ont été organisés à l'intention de 90 policières soudanaises
Organisation de 38 stages de formation à l'intention de 696 agents de la police soudanaise, à savoir : 4 stages sur les droits de l'homme, 4 stages sur la protection des civils, 4 stages sur la police de proximité, 4 stages sur la gestion des crises, 4 stages sur l'action anti-émeutes, 4 stages sur la protection des lieux de crime, 4 stages sur la protection de la famille et de l'enfance et 4 stages sur les enquêtes criminelles, chaque stage étant destiné à 68 policiers, ainsi que 1 session générale de formation des formateurs à l'intention de 22 policiers, 1 stage sur la direction stratégique à l'intention de 22 policiers et 4 sessions de formation des formateurs sur les instructions permanentes à l'intention de 108 policiers	26 Stages de formation ont été organisés à l'intention de 476 policiers soudanais dans quatre États du Darfour et à Khartoum

Composante 3 : appui au règlement des conflits communautaires par la médiation

78. La MINUAD a continué, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, d'apporter un appui important au règlement des conflits intercommunautaires et à l'action visant à remédier à la cause profonde des conflits dans la région du Jebel Marra. Au cours de l'exercice, au moyen de sa stratégie de règlement des conflits, elle

s'est attachée à renforcer les moyens d'alerte rapide et l'échange d'informations et a soutenu les forums de dialogue sur la paix et les efforts de médiation. Elle a contribué à prévenir et à atténuer les conflits entre agriculteurs et éleveurs nomades et d'autres conflits intercommunautaires en collaborant avec les comités de protection agricole et les comités pour la coexistence pacifique.

79. La MINUAD a continué de faciliter la mise en œuvre de projets de stabilisation des communautés dans la région du Jebel Marra à l'intention de bénéficiaires directs, notamment les jeunes à risque et les membres de communautés à risque, et en particulier les personnes déplacées et rapatriées, en collaboration avec les parties prenantes, notamment les dirigeants locaux et responsables de communautés, les ministères d'exécution concernés, l'équipe de pays des Nations Unies et la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration. Ces projets ont permis d'apporter un appui au règlement de problèmes relatifs à l'état de droit, à l'éducation et à l'infrastructure publique et communautaire pour le relèvement rapide, en plus d'offrir aux jeunes à risque une formation professionnelle, des moyens de subsistance et des possibilités d'emploi à court terme.

80. Conformément aux dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour, la MINUAD a fourni une assistance technique et logistique à la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration en vue de la démobilisation d'ex-combattants des mouvements armés signataires. L'assistance et l'appui fournis par l'Opération ont notamment consisté à mobiliser les moyens logistiques permettant de mettre en place le camp de démobilisation et d'en faciliter les opérations, et à fournir les fonds nécessaires au versement d'une indemnité de réinsertion aux ex-combattants. L'Opération a également continué à collaborer avec le Gouvernement soudanais dans le cadre des initiatives en faveur de la sécurité des communautés et de la campagne de collecte d'armes lancées par ce dernier, et a fourni des conseils techniques à la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration lors de réunions de coordination et de consultation périodiques.

Réalisation escomptée 3.1 : Médiation et règlement des conflits locaux

Indicateurs de succès prévus

3.1.1 Diminution du nombre de conflits locaux grâce à un dialogue associant toutes les parties, à une plus forte implication des populations locales et à l'intensification des activités de consolidation de la paix (2016/17 : 34 ; 2017/18 : 13 ; 2018/19 : 7)

3.1.2 Nombre d'accords de paix, de réconciliation et de cessation des hostilités conclus par les parties aux conflits intercommunautaires (2016/17 : 18 ; 2017/18 : 7 ; 2018/19 : 7)

Indicateurs de succès effectifs

25 conflits locaux ont été recensés au cours de l'exercice considéré, contre 13 durant l'exercice précédent. Cette hausse peut s'expliquer par toute une série de facteurs, notamment des différends au sujet de l'utilisation et de l'occupation des terres, la destruction d'exploitations agricoles et des rivalités concernant des ressources naturelles partagées. L'Opération a continué de faciliter la poursuite d'un dialogue ouvert à tous et de contribuer à accroître la participation des populations locales en organisant des réunions et des activités de sensibilisation visant à promouvoir la coexistence pacifique des communautés

Aucun accord de paix n'a été négocié car la plupart des affrontements intercommunautaires qui ont eu lieu pendant l'exercice ont fait l'objet d'une médiation menée par l'administration autochtone et les autorités locales, qui n'a pas donné lieu à la signature d'accords de paix officiels

3.1.3 Mise en place de dispositifs formels de concertation en vue du règlement des conflits intercommunautaires (2016/17 : mise en place de dispositifs formels ; 2017/18 : renforcement des dispositifs de concertation mis en place au niveau des États et transposition aux localités ; 2018/19 : amélioration de la coordination des dispositifs de concertation)

La MINUAD a collaboré avec le Gouvernement soudanais dans le cadre de réunions régulières, de forums de dialogue et d'ateliers de règlement des conflits et de consolidation de la paix afin de renforcer les dispositifs de concertation en vue du règlement des conflits intercommunautaires

3.1.4 Nombre de plans d'action, au niveau des États, visant à prévenir et à régler les conflits intercommunautaires (2016/17 : 0 ; 2017/18 : 3 ; 2018/19 : 5)

Aucun plan d'action n'a été mis au point durant l'exercice considéré. La MINUAD a continué d'appuyer le haut comité de l'État du Darfour central pour la protection de la saison agricole et les comités de protection de l'agriculture des localités de la région du Jebel Marra afin de prévenir les conflits intercommunautaires

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
Organisation de 2 conférences axées sur le règlement des conflits et la réconciliation afin de faciliter la conclusion d'accords de paix ou de cessation des hostilités au niveau local	1	Conférence axée sur le règlement des conflits et la réconciliation a été organisée à l'intention de 500 participants en collaboration avec la commission centrale des localités du Jebel Marra et l'administration autochtone. Y ont notamment participé les comités de coexistence pacifique et les comités de protection de l'agriculture, les forces de sécurité du Gouvernement soudanais et des organisations de jeunes et de femmes. Cette conférence a également contribué à renforcer le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale au sein des populations locales et entre les groupes professionnels
Organisation de 6 réunions avec la Commission vérité, justice et réconciliation pour l'aider à remédier aux causes profondes du conflit, de concert avec l'équipe de pays des Nations Unies	0	Aucune réunion n'a été organisée au cours de l'exercice, car la Commission vérité, justice et réconciliation n'était pas présente au Darfour
Organisation de 6 réunions avec la Commission foncière du Darfour sur l'occupation des terres et le régime foncier, sur les droits fonciers ancestraux – tels que ceux qui s'exercent sur les terres communes à plusieurs tribus (hawakeer) et les routes de transhumance (masarat) – ainsi que sur la gestion des ressources naturelles, l'objectif étant de s'attaquer aux causes profondes des conflits au Darfour	4	Réunions ont été organisées avec la Commission foncière du Darfour central dans cet État, et avec la Commission foncière du Darfour et le Ministère de la production et des ressources naturelles dans le Darfour méridional, sur des questions liées à l'utilisation et à l'occupation des terres, aux droits fonciers ancestraux et aux routes de transhumance, l'objectif étant de s'attaquer aux causes profondes des conflits au Darfour
Animation de 10 réunions de concertation entre groupes d'agriculteurs et de pasteurs, en coordination avec les autorités locales, l'administration autochtone et les autres administrations publiques compétentes, en vue	23	Réunions de concertation entre groupes d'agriculteurs et de pasteurs ont été organisées en vue d'atténuer les conflits et de promouvoir la coexistence pacifique. Au total, 1 208 personnes, dont 481 femmes, ont

d'atténuer les conflits et de promouvoir la coexistence pacifique

Organisation de 10 réunions d'information avec des agriculteurs et des pasteurs pour encourager la consultation et engager un dialogue visant à prévenir les affrontements, apaiser les tensions et régler les conflits en matière d'accès aux ressources naturelles et de gestion de ces ressources

Organisation de 10 réunions avec les comités de protection de l'agriculture, les comités pour la coexistence pacifique et les comités tribaux de médiation (ajaouid), là où il en existe, en vue d'apaiser les conflits et de veiller à l'application des accords de paix et de cessation des hostilités conclus à l'échelon local

participé aux réunions pour réfléchir aux moyens de renforcer les patrouilles et les dispositifs de protection des exploitations agricoles pendant la saison des récoltes et au rôle de premier plan que jouaient les dirigeants autochtones dans la prévention des conflits et la réconciliation. Ces réunions ont favorisé la coexistence pacifique, la réconciliation, la cohésion sociale et la stabilité des populations

47 Réunions d'information, campagnes de paix et ateliers ont été organisés dans 13 localités de la région du Jebel Marra. Ces manifestations ont rassemblé 710 participants issus d'horizons divers, dont 127 femmes, et ont porté sur l'efficacité des mécanismes de règlement des conflits et des comités de paix en place au niveau local, les résultats des patrouilles policières et militaires mises en place par le Gouvernement, les questions relatives à l'utilisation et à l'occupation des terres et aux itinéraires de transhumance, le recensement des facteurs de déclenchement des conflits et des zones sensibles et les processus de médiation au niveau local, l'objectif étant d'adresser des recommandations aux autorités nationales et locales pour traiter les problèmes sous-jacents. Le nombre de réunions est supérieur aux prévisions car la MINUAD a été plus sollicitée que prévu par les agriculteurs et les éleveurs

18 Réunions ont été organisées dans les 13 localités de la région du Jebel Marra avec des acteurs clés, notamment les comités de protection agricole, les associations d'éleveurs et d'agriculteurs nomades, le Ministère de l'agriculture, les commissaires des localités, l'administration autochtone et les personnes déplacées, afin d'atténuer les tensions et de régler les conflits. Parmi les sujets abordés figuraient le renforcement des activités visant à promouvoir la résolution des problèmes fonciers et le cadre juridique connexe, l'instauration d'un environnement propice aux retours, la prévention des conflits entre groupes nomades et groupes de pasteurs, la promotion de la réconciliation et de la coexistence pacifique, les résultats de l'opération de collecte d'armes et la poursuite de celle-ci. Le nombre de réunions est plus élevé que prévu car la poursuite des affrontements entre agriculteurs et nomades a

	contraint l'Opération à intensifier ses échanges avec les diverses parties prenantes.
Organisation de 3 campagnes de sensibilisation afin de faire connaître, notamment auprès des jeunes, des femmes et des déplacés, la teneur des récents accords de paix conclus à l'échelon local	0 Aucun accord de paix n'a été conclu à l'échelon local au cours de l'exercice
Organisation de 10 réunions avec des dirigeants communautaires, des représentants de l'administration autochtone et les autorités gouvernementales compétentes pour suivre la mise en œuvre des accords de paix récemment signés au niveau local	2 Réunions ont été organisées avec l'administration autochtone des Maaliya, des agriculteurs, des nomades, des responsables locaux, les conseils de médiation (ajaouid), des personnes rapatriées ou déplacées et des commissaires locaux. Elles visaient essentiellement à relancer le processus de réconciliation, qui était au point mort, pour mettre fin aux hostilités entre les Maaliya et les Rizeigat. Le nombre de réunions, moins élevé que prévu, s'explique par la concentration des activités de la mission dans la région du Jebel Marra
Organisation de 3 réunions à Khartoum avec des organisations de la société civile, des personnalités influentes et des Darfouriens pour débattre du règlement des conflits au Darfour	10 Réunions ont eu lieu à Khartoum avec des organisations de la société civile, l'Assemblée nationale, des notables de premier plan et des universitaires pour discuter de la paix et de la stabilité dans les communautés, des résultats de l'opération de collecte d'armes, de la protection des civils, de la situation des personnes déplacées et de l'amélioration des moyens de subsistance
Fourniture de conseils techniques aux autorités locales, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, aux fins de la mise à jour, dans les États, des plans d'action visant à prévenir et à régler les conflits intercommunautaires	Oui La MINUAD a fourni des conseils techniques aux autorités locales, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, au sujet des mesures visant à prévenir et à régler les conflits intercommunautaires
Organisation de 5 réunions avec les appareils de concertation des États, dans le cadre des bureaux des walis, ainsi qu'avec les institutions gouvernementales compétentes, afin de remédier à la violence intercommunautaire et de favoriser la réconciliation et la consolidation de la paix	2 Réunions ont été organisées pendant l'exercice, comme suit : au Darfour central, l'Opération a tenu une réunion durant laquelle le Conseil suprême de l'État pour la paix et la réconciliation l'a mise au fait des activités qu'il menait pour promouvoir une coexistence pacifique ; au Darfour septentrional, elle a tenu une réunion avec les membres du Conseil législatif de l'État pour discuter de questions relatives aux différends fonciers, à l'opération de collecte d'armes et au rétablissement de la paix et de la sécurité
Organisation de 6 ateliers de renforcement des capacités en matière de consolidation de la paix, et de 6 séminaires sur la bonne gouvernance, à l'intention des parties prenantes locales – société civile, agents publics et autorités locales – en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies	10 Ateliers de renforcement des capacités en matière de consolidation de la paix et 6 séminaires sur la bonne gouvernance ont été organisés dans les 5 États du Darfour et à Khartoum, en partenariat avec l'équipe de pays des Nations Unies

Organisation de 5 réunions avec l'administration traditionnelle pour plaider en faveur de la participation des femmes au mécanisme de réconciliation traditionnel

2 Ateliers et 1 réunion ont été organisés pour plaider en faveur de la participation des femmes au processus de réconciliation, à savoir : un atelier de 3 jours sur la médiation et les techniques de négociation, auquel ont participé 60 personnes, dont 40 femmes ; un atelier à l'intention des femmes et des responsables de l'administration autochtone, destiné à plaider en faveur de la participation des femmes au mécanisme de réconciliation traditionnel ; une réunion avec les représentantes d'un syndicat de femmes de Taouïlah (Darfour septentrional), afin de les consulter au sujet du rôle des femmes dans les processus de consolidation de la paix et de réconciliation

Organisation de 4 ateliers de renforcement des compétences des membres du réseau féminin de médiation et de négociation dans la région du Jebel Marra

1 Atelier axé sur la négociation et la médiation a été organisé à l'intention des hakamats (chanteuses de louanges) en vue de les aider à promouvoir une culture de paix et la coexistence pacifique au sein des communautés de Kabkabiya (Darfour septentrional). Il n'a pas été possible d'organiser d'autres ateliers en raison des problèmes de sécurité posés par les crises politiques

Réalisation escomptée 3.2 : Stabilisation des communautés dont les membres risquent d'être recrutés par des groupes armés ou criminels

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.2.1 Augmentation du nombre de jeunes et de femmes participant à des programmes de création d'emplois et à des projets de stabilisation des communautés (2016/17 : 2 255 ; 2017/18 : 692 ; 2018/19 : 1 500)

La mise en œuvre de projets de stabilisation des communautés dans la région du Jebel Marra a directement bénéficié à 2 082 jeunes à risque, dont 1 079 femmes. Ces projets ont consisté à offrir une formation professionnelle, ce qui a permis de réduire le nombre de jeunes au chômage et contribué à améliorer l'accès des déplacés, des rapatriés et des communautés d'accueil aux services de base

3.2.2 Augmentation du nombre d'ex-combattants participant, dans les localités, à des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration et ayant bénéficié d'une aide à la réinsertion (2016/17 : 2 024 ; 2017/18 : 2 467 ; 2018/19 : 2 500)

Au cours de l'exercice, 729 ex-combattants ont participé au programme de désarmement, démobilisation et réintégration et ont bénéficié d'une aide à la réinsertion à Zalingei (Darfour central). Le nombre de participants correspond à celui qui figurait sur la liste fournie par la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non ou
nombre

Observations

Élaboration et exécution de projets de stabilisation des communautés visant à atténuer la violence armée, en collaboration avec des partenaires

24 Projets de stabilisation des communautés ont été mis en œuvre en collaboration avec des parties prenantes locales, notamment les

d'exécution locaux, la jeunesse, les notables, les institutions compétentes et l'équipe de pays des Nations Unies

Organisation de réunions mensuelles avec la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, l'équipe de pays des Nations Unies et les autres partenaires compétents, en vue de planifier et de coordonner l'appui à l'exécution d'un programme de désarmement, démobilisation et réintégration des ex-combattants issus des mouvements signataires du Document de Doha

Prestation d'une assistance technique et logistique aux institutions nationales compétentes, dont la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la Commission d'application des dispositions relatives à la sécurité au Darfour, et versement d'indemnités de réinsertion à l'appui de la démobilisation d'ex-combattants

Mobilisation des parties prenantes et prestation d'une assistance technique et d'un soutien logistique à la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration ainsi qu'aux autres parties intéressées, aux fins de l'exécution du programme de réduction des armes et munitions détenues par les civils mis en place par le Gouvernement soudanais

organisations locales, les autorités locales, les notables, la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, les ministères concernés et l'équipe de pays des Nations Unies

- 3 Réunions de coordination conjointes ont été organisées avec la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration pour discuter des projets de désarmement, de démobilisation et de réintégration en cours et à venir, ainsi que du maintien des partenariats noués avec l'équipe de pays des Nations unies en vue de renforcer la collaboration dans l'exécution des activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration et de stabilisation des communautés au Darfour. Le nombre de réunions a été moins élevé que prévu en raison de l'évolution rapide de la situation politique au Soudan, qui a fait obstacle à l'exécution desdites activités

Oui Une assistance technique et logistique a été fournie à la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration aux fins de la démobilisation et de l'aide à la réinsertion de 729 ex-combattants

Oui La MINUAD a appuyé l'exécution du programme de maîtrise des armements du Gouvernement soudanais en fournissant des ressources pour la remise en état de 6 conteneurs et la construction de 3 installations de stockage d'armes, de munitions et d'explosifs au Darfour oriental, au Darfour occidental et dans des localités du Jebel Marra, en partenariat avec le Bureau de la neutralisation des explosifs et des munitions de la MINUAD, la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la Force de police soudanaise. Elle a également entretenu des contacts avec ses principaux partenaires afin de planifier des activités de sensibilisation consistant à diffuser des informations dans les communautés des 5 États du Darfour et de donner aux principales parties prenantes les moyens d'assurer une mise en œuvre efficace du programme de maîtrise des armements.

Composante 4 : appui

81. La composante appui est chargée de fournir à l'Opération un soutien rapide, efficace, efficient et judicieux, qui l'aidera à s'acquitter de son mandat ; à cet effet, elle exécutera les produits voulus, améliorera la qualité des services et gagnera en efficacité. Elle a prêté appui à un effectif moyen de 60 observateurs militaires, 6 691 membres des contingents, 795 membres de la police des Nations Unies, 1 551 membres d'unités de police constituées, 600 membres du personnel recruté sur le plan international, 1 609 membres du personnel recruté sur le plan national, 91 titulaires d'emplois de temporaire, 110 Volontaires des Nations Unies et 6 membres du personnel fourni par des gouvernements. Cet appui a couvert les domaines suivants : exécution des programmes relatifs à la déontologie et à la discipline et au VIH/sida, gestion du personnel, gestion financière, soins de santé, entretien et construction de bureaux et de logements, informatique et communications, transports aériens et de surface, approvisionnement, sécurité aérienne, et prestation de services juridiques et de sécurité pour l'ensemble de l'Opération.

Réalisation escomptée 4.1 : Prestation d'un appui rapide, efficace, efficient et judicieux à l'Opération

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

4.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires secondaires et primaires) (2016/17 : 63 % ; 2017/18 : 74 % ; 2018/19 : ≥ 90 %)

L'Opération a utilisé 94 % des heures de vol approuvées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires primaires et secondaires)

4.1.2 Engagements de l'exercice précédent annulés, en pourcentage des engagements reportés de périodes antérieures (2016/17 : 9,9 % ; 2017/18 : 8,0 % ; 2018/19 : ≤ 5 %)

La part des engagements de l'exercice précédent annulés, en pourcentage des engagements reportés de périodes antérieures, était de 7,1 %

4.1.3 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2016/17 : 13,1 % ; 2017/18 : 13,3 % ; 2018/19 : 10 % ± 2 %)

Le pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à un recrutement international qui n'ont pas été pourvus a été de 10,2 %

4.1.4 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2016/17 : 28 % ; 2017/18 : 29 % ; 2018/19 : ≥ 35 %)

Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international était de 28 %

4.1.5 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes ouverts à un recrutement international (2016/17 : 70 ; 2017/18 : 52 ; 2018/19 : ≤ 48)

Le nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve était de 38 jours

4.1.6 Nombre moyen de jours ouvrables consacrés au recrutement à des postes spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2015/16 : 201 ; 2016/17 : 185 ; 2017/18 : ≤ 130)

Le nombre moyen de jours ouvrables consacrés au recrutement à des postes spécifiques était de 105 jours

4.1.7 Score global sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions (2015/16 : sans objet ; 2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 100)

L'Opération a obtenu un score de 64 sur le tableau de bord environnemental du Département de l'appui aux missions. La consommation générale de carburant de l'Opération était conforme à la moyenne ; ses niveaux de consommation d'eau étaient supérieurs à la moyenne dans un pays en situation de stress hydrique modéré ; et sa production de déchets était relativement élevée. L'Opération a obtenu de bons résultats s'agissant des pratiques ayant une incidence plus générale et du système de gestion de l'environnement. Tous les sites ont été évalués suivant la méthode d'évaluation des risques relatifs à la gestion des eaux usées et au stockage définitif des déchets, sans qu'aucun risque majeur ne soit constaté

4.1.8 Pourcentage des problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2016/17 : sans objet ; 2017/18 : 79 % ; 2018/19 : ≥ 85 %)

L'Opération a réglé 78 % des problèmes liés à l'informatique et aux communications conformément aux objectifs fixés en fonction du degré de gravité (haute, moyenne, faible)

4.1.9 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2016/17 : 65 % ; 2017/18 : 40 % ; 2018/19 : 100 %)

L'Opération a affiché un taux de conformité de 71 % avec la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain

4.1.10 Score global concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel du Département de l'appui aux missions, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2016/17 : 1 288 ; 2017/18 : 1 379 ; 2018/19 : ≥ 1 800)

L'Opération a atteint un score global de 1 511 concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats

4.1.11 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents hébergés dans des locaux conformes aux normes des missions des Nations Unies, conformément aux mémorandums d'accord (2016/17 : 100 % ; 2017/18 : 100 % ; 2018/19 : 100 %)

Au 30 juin 2019, 100 % des membres des contingents étaient logés dans des locaux conformes aux normes établies

4.1.12 Respect des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2016/17 : 95 % ; 2017/18 : 99 % ; 2018/19 : ≥ 95 %)

L'Opération a affiché un taux de conformité de 99 % pour ce qui est du respect des normes de l'ONU relatives aux livraisons et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Amélioration des services

Mise en œuvre du plan d'action pour l'environnement dans l'ensemble de la zone de la mission, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui aux missions

Oui La MINUAD a mis en œuvre le plan d'action pour l'environnement à son échelle, conformément à la stratégie environnementale du Département de l'appui opérationnel

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui aux missions

Oui La MINUAD a continué d'appuyer la mise en œuvre de la stratégie et du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement du Département de l'appui opérationnel

Services de transport aérien

Exploitation et entretien de 16 appareils (3 avions et 13 hélicoptères) et de 26 aérodromes et sites d'atterrissage

L'Opération a exploité et entretenu :

- 3 Avions
- 13 Hélicoptères
- 26 Aérodromes et sites d'atterrissage

Au 30 juin 2019, la MINUAD disposait de 14 avions en exploitation, du fait du rapatriement de 1 avion et 1 hélicoptère commercial en mai 2019, conformément à la reconfiguration de l'Opération

Au total, 8 983 heures de vol ont été exécutées, dont :

- 8 141 Heures de vol par des fournisseurs privés
- 842 Heures de vol par des fournisseurs militaires

Exécution de 9 442 heures de vol prévues (8 002 heures par des fournisseurs privés et 1 440 heures par des fournisseurs militaires) pour tous les services, y compris le transport de passagers et de fret, les patrouilles et les missions d'observation, les missions de recherche et de sauvetage, et l'évacuation sanitaire primaire et secondaire

Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne (16 appareils et 26 aérodromes et sites d'atterrissage)

La MINUAD a contrôlé le respect des normes de sécurité aérienne pour :

- 16 Aéronefs
- 26 Aérodromes et sites d'atterrissage

Services budgétaires et financiers et communication de l'information

Fourniture de services budgétaires, financiers et comptables pour un budget de 727,5 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

- Non La MINUAD a fourni des services budgétaires et financiers et de communication de l'information pour un budget de 715,5 millions de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

Services au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 2 756 membres du personnel civil (712 membres recrutés sur le plan international, 1 819 recrutés sur le plan national, 97 titulaires de postes temporaires et 128 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, les voyages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget, la formation et la gestion de la performance

L'Opération a fourni des services de gestion des ressources humaines à un effectif moyen de 2 410 membres du personnel civil, dont :

- 600 Membres du personnel recruté sur le plan international
- 1 609 Membres du personnel recruté sur le plan national
- 91 Titulaires de postes temporaires
- 110 Volontaires des Nations Unies

Services de gestion des installations, d'infrastructure et de génie

Services d'entretien et de remise en état pour 28 sites

- Oui Des services d'entretien et de remise en état ont été fournis pour 28 sites

Exécution de 8 projets de construction, de rénovation et d'aménagement

7 Projets de construction, de rénovation et d'aménagement ont été réalisés par l'Opération au cours de la période considérée. Le nombre de projets réalisés a été moins élevé que prévu du fait que, pour des raisons de sécurité, l'état-major de secteur de Nyala n'a pas été fermé

Exploitation et entretien de 1 354 groupes électrogènes appartenant à l'ONU

1 354 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus

Exploitation et entretien des installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU, dont 70 stations de traitement des eaux et d'épuration et 90 puits

Oui La MINUAD a exploité et entretenu des installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU, dont 70 stations de traitement des eaux et d'épuration et 69 puits

Fourniture de services de gestion des déchets (collecte et élimination des déchets liquides et solides) sur 28 sites

Oui La MINUAD a fourni des services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides sur 28 sites

Services de gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 33,7 millions de litres de carburant (6,2 pour les opérations aériennes, 3,9 pour les transports terrestres et 23,6 pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage

33,1 millions De litres de carburant ont été entreposés et fournis, dont :

7,4 millions De litres pour les opérations aériennes

3,3 millions De litres pour les transports terrestres

22,4 millions De litres pour les groupes électrogènes

Technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

Fourniture de 3 584 radios portatives, de 1 910 radios mobiles pour véhicules et de 63 radios fixes, ainsi que de l'appui y afférent

Oui Au cours de la période considérée, l'Opération a fourni 3 017 radios portatives, 1 507 radios mobiles pour véhicules et 63 radios fixes, ainsi que l'appui y afférent. Le nombre de radios portatives et de radios mobiles pour véhicules a été inférieur aux prévisions du fait des comptabilisations en pertes dues à l'obsolescence

Exploitation et entretien de 1 site de production radiophonique

Oui Exploitation et entretien de 1 site de production radiophonique

Exploitation et entretien d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données (3 stations terrestres, 58 microterminaux VSAT, 133 centraux téléphoniques et 123 liaisons hertziennes), et fourniture d'abonnements à des services de téléphonie mobile

Oui La MINUAD a exploité et entretenu un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et de transmission de données (3 stations terrestres, 47 microterminaux VSAT, 104 centraux téléphoniques et 87 liaisons hertziennes), et a fourni des abonnements à des services de téléphonie mobile

Fourniture de 3 483 ordinateurs et de 363 imprimantes pour un effectif moyen de

Oui La MINUAD a fourni 3 032 ordinateurs et 363 imprimantes pour un effectif moyen de

3 629 membres du personnel civil et en tenue, auxquels s'ajoutent 430 appareils et 2 imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et d'autres services communs

Prestation de services d'appui et de maintenance pour 40 réseaux locaux et réseaux étendus, sur 103 sites

Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 493 180 km², mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 4 000 cartes

Services médicaux

Exploitation et entretien d'unités médicales appartenant à l'ONU (4 centres de consultation ou dispensaires de niveau I et 1 hôpital de niveau II) et appui aux installations appartenant aux contingents (21 dispensaires et équipes médicales de l'avant de niveau I, 1 hôpital de niveau II+, 1 hôpital de niveau II et 1 hôpital de niveau I+) sur 17 sites, et suivi des relations contractuelles établies avec 2 centres médicaux

Entretien de dispositifs d'évacuation sanitaire vers 4 hôpitaux de niveau IV dans 3 sites en dehors de la zone de la mission

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Services d'appui à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, notamment la planification et la recherche de fournisseurs pour l'acquisition de biens et de marchandises d'une valeur estimée à 95,1 millions de dollars ; la réception, la gestion et la distribution ultérieure d'un volume maximal de 8 856 tonnes de marchandises dans la zone de mission ; la gestion et la comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 950,0 millions de dollars, et la communication de l'information y relative, dans la limite des pouvoirs délégués

2 416 membres du personnel civil et en tenue, auxquels se sont ajoutés 279 appareils et 2 imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourni des services d'appui connexes et d'autres services communs. Le nombre d'appareils a été moins élevé que prévu du fait des comptabilisations en pertes dues à l'obsolescence

Oui La MINUAD a fourni des services d'appui et de maintenance pour 40 réseaux locaux et réseaux étendus, sur 92 sites

Oui La MINUAD a analysé des données géospatiales portant sur une surface de 493 180 km², mis à jour des couches topographiques et thématiques et produit 3 017 cartes

Oui La MINUAD a exploité et entretenu des unités médicales appartenant à l'ONU (4 centres de consultation ou dispensaires de niveau I et 1 hôpital de niveau II) et apporté un appui aux installations appartenant aux contingents (21 dispensaires et équipes médicales de l'avant de niveau I, 1 hôpital de niveau II+, 1 hôpital de niveau II et 1 hôpital de niveau I+) sur 17 sites, et suivi les relations contractuelles établies avec 2 centres médicaux

Oui La MINUAD a entretenu des dispositifs d'évacuation sanitaire vers 4 hôpitaux de niveau IV dans 3 sites en dehors de la zone de la mission (1 au Caire, 1 à Doubaï et 2 à Nairobi)

Oui La MINUAD a fourni des services d'appui à la gestion de la chaîne d'approvisionnement, notamment la planification et la recherche de fournisseurs pour l'acquisition de biens et de marchandises d'une valeur estimée à 90,0 millions de dollars ; la réception, la gestion et la distribution ultérieure d'un volume maximal de 18 614 tonnes de marchandises dans la zone de mission ; la gestion et la comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 636 millions de dollars, et communication

de l'information y relative, dans la limite des pouvoirs délégués

Services au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximal autorisé de 11 435 membres du personnel militaire et policier (142 observateurs militaires, 285 officiers d'état-major, 8 308 membres des contingents, 960 membres de la police des Nations Unies et 1 740 membres d'unités de police constituées) et de 6 membres du personnel fourni par des gouvernements

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de :

- 60 Observateurs militaires
- 6 691 Membres des contingents
- 795 Membres de la police des Nations Unies
- 1 551 Membres d'unités de police constituées
- 6 Membres du personnel fourni par des gouvernements

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 30 unités militaires et unités de police constituées

Oui La MINUAD a vérifié, suivi et inspecté le matériel appartenant aux contingents et le matériel de soutien logistique autonome destiné aux 25 unités militaires et unités de police constituées sur 16 sites

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 7 968 membres des contingents et des unités de police constituées

Oui Au cours de la période considérée, la MINUAD a fourni et stocké des rations, y compris de combat, et de l'eau pour un effectif moyen de 8 242 membres des contingents et des unités de police constituées

Appui au traitement des demandes de remboursement, y compris des frais des voyages autorisés et des prestations, pour un effectif moyen de 8 970 militaires et policiers et 6 membres du personnel fourni par les gouvernements

Oui La MINUAD a fourni un appui au traitement des demandes de remboursement, y compris des frais des voyages autorisés et des prestations, pour un effectif moyen de 9 097 militaires et policiers et 6 membres du personnel fourni par les gouvernements

Services de gestion des véhicules et de transport terrestre

Exploitation et entretien de 1 308 véhicules appartenant à l'ONU (585 véhicules légers, 317 véhicules à usage spécial, 13 ambulances, 20 véhicules blindés et 373 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires), grâce à 8 ateliers militaires principaux et 23 ateliers de réparation répartis sur 28 sites, et fourniture de services de navette et de transport

- 1 551 Véhicules appartenant à l'ONU (917 véhicules légers, 304 véhicules à usage spécial, 9 ambulances, 25 véhicules blindés et 296 autres véhicules spécialisés, remorques et accessoires) ont été exploités et entretenus dans 31 ateliers militaires et autres ateliers de réparation

La MINUAD a mis en place un service de navettes quotidien servant à transporter le personnel des Nations Unies de leur logement à leur bureau et le personnel des contingents des camps de transit aux différents aéroports pendant les rotations

Sécurité

Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la mission

Oui La prestation de services de sécurité a été assurée 24 heures sur 24 dans toute la zone de la mission

Protection rapprochée des hauts responsables de la mission et des visiteurs de haut rang 24 heures sur 24

Oui Des services de protection rapprochée ont été assurés 24 heures sur 24 pour les hauts responsables de la mission et les visiteurs de haut rang

Évaluation des conditions générales de sécurité dans toute la zone de mission, y compris dans 462 logements

Oui Des évaluations des conditions de sécurité générales ont été effectuées, y compris dans 462 logements

Organisation de 6 325 séances d'information sur les questions de sécurité et les plans d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission, d'une initiation aux questions de sécurité, d'une formation de base à la lutte contre les incendies et d'exercices incendie à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel de la mission

Oui La MINUAD a organisé 2 124 séances d'information sur les questions de sécurité et les plans d'urgence, une initiation aux questions de sécurité, une formation de base à la lutte contre les incendies et des exercices incendie à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel de la mission

Déontologie et discipline

Exécution d'un programme de déontologie et de discipline s'appliquant à tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), et comprenant formation, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires

Oui La MINUAD a exécuté un programme de déontologie et de discipline s'appliquant à tous les membres du personnel (militaires, policiers et civils), et comprenant formation, suivi des enquêtes et mesures disciplinaires. En tout, 7 603 membres du personnel de la mission ont participé à l'une des 214 séances de formation ou d'information organisées. En outre, l'Opération a organisé 85 sessions de sensibilisation à l'intention de personnes déplacées ; sensibilisé des associations locales à la politique de tolérance zéro du Secrétaire général à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles, ainsi qu'au mécanisme communautaire d'enregistrement des plaintes de l'Opération ; procédé à 52 évaluations des risques de faute professionnelle dans différentes bases d'opérations du Darfour

VIH/sida

Exploitation et entretien de centres proposant des services confidentiels de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique pour le VIH, et exécution de programmes de sensibilisation à la question du VIH, y compris en ayant recours à la formation par les pairs, à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission

Oui La MINUAD a exploité et entretenu 5 centres proposant des services confidentiels de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique pour le VIH. Un programme de sensibilisation au VIH a été offert à l'ensemble du personnel de l'Opération sur 15 sites, comprenant une formation élémentaire, une formation sur le VIH sur le lieu de travail, des séances de formation par les pairs et des cours de formation spécialisée sur différents thèmes tels que la prophylaxie postexposition et les maladies sexuellement transmissibles

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) – (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	2 739,7	2 980,5	(240,8)	(8,8)
Contingents	243 134,8	248 969,5	(5 834,7)	(2,4)
Police des Nations Unies	35 472,7	37 247,1	(1 774,4)	(5,0)
Unités de police constituées	56 915,2	54 075,4	2 839,8	5,0
Total partiel	338 262,4	343 272,5	(5 010,1)	(1,5)
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	129 344,1	131 618,7	(2 274,6)	(1,8)
Personnel recruté sur le plan national	63 388,6	71 957,0	(8 568,4)	(13,5)
Volontaires des Nations Unies	5 273,8	5 770,8	(497,0)	(9,4)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	5 560,9	6 784,7	(1 223,8)	(22,0)
Personnel fourni par des gouvernements	278,7	522,8	(244,1)	(87,6)
Total partiel	203 846,1	216 654,0	(12 807,9)	(6,3)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	14,0	10,3	3,7	26,4
Voyages officiels	2 528,4	3 225,4	(697,0)	(27,6)
Installations et infrastructures	43 454,4	36 347,4	7 107,0	16,4
Transports terrestres	6 889,4	5 603,5	1 285,9	18,7
Opérations aériennes	56 830,0	55 202,9	1 627,1	2,9
Opérations maritimes ou fluviales	–	179,7	(179,7)	–
Communications et informatique	17 882,0	16 472,4	1 409,6	7,9
Santé	857,5	740,8	116,7	13,6
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	44 958,5	37 268,7	7 689,8	17,1
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	173 414,2	155 051,1	18 363,1	10,6
Montant brut	715 522,7	714 977,6	545,1	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	19 178,1	21 180,6	(2 002,5)	(10,4)
Montant net	696 344,6	693 797,0	2 547,6	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	715 522,7	714 977,6	545,1	0,1

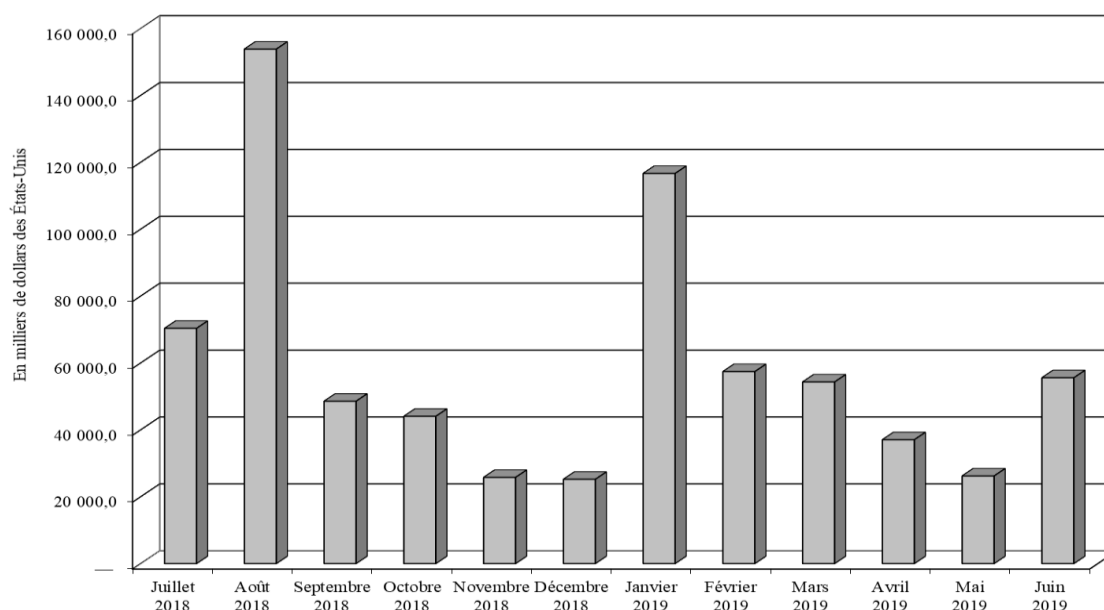
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	338 262,4	5 011,6	343 274,0
II. Personnel civil	203 846,1	12 808,0	216 654,1
III. Dépenses opérationnelles	173 414,2	(17 819,6)	155 594,6
Total	715 522,7	–	715 522,7
Pourcentage de réaffectations			2,5

82. Au cours de l'exercice, des ressources ont été réaffectées à la catégorie I (Militaires et personnel de police) afin de couvrir des dépenses plus élevées que prévu au titre des contingents, qui s'expliquent essentiellement par le paiement de 12 millions de dollars pour le règlement contentieux d'un différend concernant un contrat de fourniture de rations. Des ressources ont également été réaffectées à la catégorie II (Personnel civil) pour couvrir : a) des dépenses plus élevées que prévu au titre des congés accumulés, de la prime de rapatriement et des autres prestations versées aux agents recrutés sur le plan international ayant cessé leurs fonctions ; b) des dépenses supérieures aux prévisions au titre des congés accumulés par les agents recrutés sur le plan national ayant cessé leurs fonctions ; c) les dépenses afférentes au personnel temporaire (autre que pour les réunions) chargé d'appuyer le déploiement d'Umoja-Extension 2 et ses fonctions centralisées au Siège après la mise en service d'Umoja. Il a été possible de réaffecter des ressources de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) du fait de la sous-utilisation des crédits ouverts aux rubriques Installations et infrastructures et Fournitures, services et matériel divers.

C. Évolution des dépenses mensuelles



83. Les pics constatés en août 2018 et en janvier 2019 s'expliquent principalement par des engagements de dépenses concernant le remboursement aux taux standard du coût des contingents et des unités de police constituées et du coût du matériel appartenant aux contingents (matériel majeur et soutien logistique autonome).

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produits des placements	2 595,2
Produits divers ou accessoires	399,1
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	—
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	8 716,9
Total	11 711,2

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	48 036,0
Unités de police constituées	12 723,1
Total partiel	60 759,1
Soutien logistique autonome	
Contingents	29 418,8
Unités de police constituées	6 135,3
Total partiel	35 554,1
Total	96 313,2

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	2,6	1 ^{er} juillet 2017	1 ^{er} juillet 2017
Usage opérationnel intensif	3,8	1 ^{er} juillet 2017	1 ^{er} juillet 2017
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,7	1 ^{er} juillet 2017	1 ^{er} juillet 2017
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0 à 3,5		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la mission ^a	1 876,8
Contributions volontaires en nature	—
Total	1 876,8

^a Y compris la valeur des terrains mis à la disposition de l'Opération par le Gouvernement soudanais (569 866 dollars) et des services fournis dans le cadre de l'accord sur le statut des forces, dont les droits d'atterrissage, les redevances d'aéroport et les frais d'embarquement et de débarquement (1 101 602 dollars) ainsi que les frais d'immatriculation de véhicules (205 332 dollars).

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(240,8)	(8,8 %)

84. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le versement d'une indemnité de subsistance (missions) à taux plein à un nombre plus élevé que prévu d'observateurs militaires qui n'étaient pas logés dans des locaux fournis par la MINUAD au cours de l'exercice 2018/19.

	<i>Écart</i>	
Contingents	(5 834,7)	(2,4 %)

85. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : a) le versement de 12 millions de dollars pour le règlement contentieux d'un différend concernant un contrat de fourniture de rations ; b) des dépenses plus élevées que prévu au titre du remboursement du coût des contingents aux taux standard, qui tiennent essentiellement à ce que les effectifs militaires déployés ont été supérieurs à la moyenne et à ce que le montant des réductions appliquées pour non-déploiement ou déploiement tardif de matériel appartenant aux contingents ou pour déploiement de matériel défectueux a été inférieur aux prévisions ; c) des dépenses supérieures aux prévisions au titre du matériel majeur appartenant aux contingents, principalement dues au fait que certains contingents militaires ont été déployés plus longtemps que prévu. Le dépassement a été compensé en partie par des dépenses moins élevées que prévu au titre : a) du fret et du déploiement du matériel appartenant aux contingents ; b) du soutien logistique autonome, les moyens et services relevant du soutien logistique autonome n'ayant pas été aussi complets que prévu ; c) des voyages liés à la relève des membres des contingents.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	(1 774,4)	(5,0 %)

86. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le versement d'une indemnité de subsistance (missions) à taux plein à un nombre plus élevé que prévu de membres de la police des Nations Unies qui n'étaient pas logés dans des locaux fournis par la MINUAD au cours de l'exercice 2018/19, et par des dépenses supérieures aux prévisions au titre de la relève et du rapatriement des membres de la police des Nations Unies.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	2 839,8	5,0 %

87. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses ont été inférieures aux prévisions au titre du fret dans la zone de la mission et du déploiement de matériel appartenant aux contingents, ainsi qu'au titre du soutien logistique autonome, les moyens et services fournis n'ayant pas été aussi complets que prévu. Elle a été partiellement contrebalancée par des dépenses supérieures aux prévisions au titre de la relève et du rapatriement des membres de la police des Nations Unies.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(2 274,6)	(1,8 %)

88. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions, imputables à des paiements plus importants que prévu au titre des congés accumulés, de la prime de rapatriement et des autres prestations versées aux agents recrutés sur le plan international ayant cessé leurs fonctions. Il a été en partie compensé par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des traitements du personnel recruté sur le plan international, dues principalement à un coefficient d'ajustement effectif inférieur à celui qui était prévu.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(8 568,4)	(13,5 %)

89. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses supérieures aux prévisions au titre des dépenses communes de personnel et des contributions du personnel, qui tiennent essentiellement à des paiements plus importants que prévu au titre des congés accumulés des membres du personnel recrutés sur le plan international ayant cessé leurs fonctions.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(497,0)	(9,4 %)

90. Le dépassement de crédits s'explique principalement par un taux moyen effectif de vacance de postes inférieur aux prévisions (5,4 % au lieu de 10,0 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(1 223,8)	(22,0 %)

91. Le dépassement de crédits s'explique principalement : par les dépenses afférentes au personnel temporaire (autre que pour les réunions) engagées pour les activités d'appui à Umoja-Extension 2 et aux fonctions centralisées au Siège après la

mise en service d'Umoja, conformément aux dispositions de la résolution 72/288 de l'Assemblée générale ; à des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	(244,1)	(87,6 %)

92. Le dépassement de crédits s'explique principalement par la comptabilisation à cette rubrique des dépenses afférentes à l'indemnité de subsistance (missions) versée à certains membres de la police des Nations Unies.

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	3,7	26,4 %

93. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des consultants individuels.

	<i>Écart</i>	
Voyages officiels	(697,0)	(27,6 %)

94. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu au titre des voyages dans la zone de la mission, qui tiennent essentiellement aux activités liées à la fermeture de bases d'opérations et d'états-majors de secteur dans le cadre de la réduction des effectifs de l'Opération.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	7 107,0	16,4 %

95. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) un prix moyen du litre de carburant inférieur aux prévisions (0,91 dollar au lieu de 1,04 dollar) ; b) une consommation de carburant pour groupes électrogènes moins élevée que prévu (22,4 millions de litres au lieu de 23,6 millions de litres) ; c) des dépenses inférieures aux prévisions au titre des services d'entretien ; d) l'utilisation de ressources internes pour les activités liées à la fermeture de bases d'opérations et d'états-majors de secteur.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	1 285,9	18,7 %

96. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le prix moyen du carburant a été inférieur aux prévisions (0,91 dollar par litre au lieu de 1,04 dollar par litre) et que la consommation de carburant a été moins élevée que prévu (3,2 millions de litres au lieu de 3,9 millions de litres).

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	1 627,1	2,9 %

97. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le nombre d'heures de vol effectuées a été inférieur aux prévisions, essentiellement parce que les quatre hélicoptères utilitaires militaires déployés ont effectué moins de sorties que prévu. En conséquence, les dépenses relatives au carburant et au lubrifiant ont également été plus faibles que prévu.

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	(179,7)	–

98. Le dépassement de crédits est principalement dû à l'achat de conteneurs maritimes destinés au stockage de bâtiments préfabriqués et au transport de fournitures pour les logements.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	1 409,6	7,9 %

99. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le démantèlement des nœuds de transmission par satellite des bases d'opérations fermées, par le regroupement de l'infrastructure informatique et technologique qui a fait suite à la reconfiguration de l'Opération, et par l'acquisition d'une quantité de matériel informatique et de communication inférieure aux prévisions, due à l'utilisation de matériel en état de marche provenant des états-majors de secteur des bases d'opérations fermées. Elle a été partiellement contrebalancée par le coût des services informatiques à l'appui des projets de mise en œuvre d'Umoja-Extension 2.

	<i>Écart</i>	
Santé	116,7	13,6 %

100. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par l'achat d'une quantité moins importante que prévue de fournitures médicales, en raison d'obstacles dans le processus de dédouanement.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	7 689,8	17,1 %

101. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait qu'on a très souvent utilisé des véhicules et du matériel de génie appartenant à l'ONU, y compris des machines et autres articles, pour transporter le matériel appartenant à l'ONU dans la zone de la mission au lieu de faire appel à des tiers. Elle tient également à un taux d'exécution des activités relatives aux programmes inférieur aux prévisions, dû en partie à l'évolution de la situation politique au Soudan, à des problèmes de sécurité et à la pénurie de monnaie locale.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

102. En ce qui concerne le financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, soit 545 100 dollars.

b) se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2019, soit 11 711 200 dollars [produits des placements (2 595 200 dollars), produits divers ou accessoires (399 100 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (8 716 900 dollars)].

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 73/278 B

(Résolution 73/278 B)

<i>Décision ou demande</i>	<i>Mesures prises</i>
Prie le Secrétaire général de faire figurer dans son rapport sur l'exécution du budget de l'Opération des informations détaillées sur les activités relatives aux programmes, y compris d'indiquer comment celles-ci ont contribué à l'exécution des mandats de l'Opération (par. 11)	Des informations détaillées sur les activités relatives aux programmes entreprises par l'Opération pendant l'exercice 2018/19 ont été incluses dans le rapport sur l'exécution du budget
Souligne l'importance que revêt l'exécution du budget des opérations de maintien de la paix envisagée dans sa globalité et prie le Secrétaire général de continuer d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 12)	L'Opération s'efforce en permanence de se conformer aux recommandations formulées par les organes de contrôle compétents au sujet de l'exécution du budget envisagée dans sa globalité